

le Jura

AGRICOLE ET RURAL

Hebdomadaire d'information générale agricole et rurale



EPIZOOTIE DE FCO

P.02
et 03

Quel impact dans les élevages bovins du Jura ?

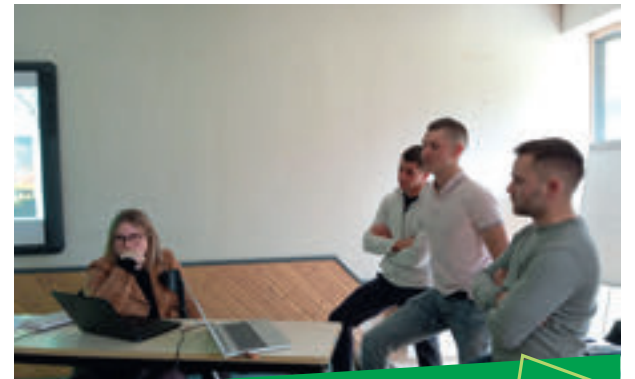
Le Jura félicite ses agriculteurs



// CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'année 2025 aura vu le Jura se distinguer lors du Salon International de l'Agriculture, remportant de nombreux prix et médailles. Le Conseil Départemental a organisé, le 20 mars à Lons-le-Saunier, une soirée conviviale pour saluer et récompenser la passion et l'excellence des agriculteurs, éleveurs et viticulteurs jurassiens. [page 05](#)

Avec ce journal, un numéro du Chasseur Jurassien pour les adhérents de la FdC 39 et un encartage Delta Force



JURAVENIR

P.06

Un travail récompensé



DÉSHÉBAGE DU MAÏS

P.21

La préservation des molécules restantes est l'affaire de tous



SYLVICULTURE

P.23

Voyage au cœur de nos forêts

0% de taux de financement*
Sur toutes les presses à balles rondes et les combinés d'erubannage

KRONE

Garantie 3 ans

Presse à balles rondes VARIPACK

- Pick-up Easy flow sans came avec entraînement 30% plus rapide
- Rotor d'alimentation intégral avec vis de recentrage pour débits maximaux
- Chariot Easynet en option pour une mise en place confortable du rouleau de fillet
- Maintenance facilitée par la lubrification centralisée des chaînes
- Rotor de coupe sur les variantes XC

Contactez vite vos commerciaux !

Pensez à faire réviser vos presses
Nos mécaniciens révisent **TOUTES** les presses KUBOTA, KRONE et toute autre marque.

PRENEZ VITE RDV AUPRÈS DE VOS ATELIERS.
Vous nous avez fait confiance en l'achetant, continuez en nous confiant sa révision.

Portes ouvertes aux Arsures les 5 et 6 avril 2025

39600 LES ARSURES 03-84-37-45-78 39250 CENSEAU 03-45-16-50-36
39500 TAVAUX 03-84-81-23-85 39270 ORGELET 03-84-85-26-02



ÉDITO



Lettre ouverte à Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

Madame la Présidente, Vous savez bien que la situation des agricultrices et agriculteurs faisant une demande d'aide du FEADER auprès de la Région, dans cadre de la nouvelle programmation, est difficile à vivre aujourd'hui. La situation semblerait s'éclaircir petit à petit pour le solde de paiement de l'ancienne programmation, grâce à la mobilisation des chambres d'agriculture, des DDT, de l'ASP, de la DRAAF et des services de la Région. Des échéanciers sont précis et permettent d'avoir une lisibilité jusqu'à la date fatidique du 30 juin 2025. Malheureusement, ce n'est pas le cas, pour ceux qui ont déposé une demande depuis 2023. Ils n'ont pas encore ces précisions et restent dans le brouillard. Imaginez un jeune agriculteur, qui s'est installé depuis deux ans avec un projet de bâtiment. Ces fournisseurs l'appel tous les jours pour le paiement de ses factures, le banquier l'alerte sur sa situation de trésorerie. Ses parents s'inquiètent sur la réussite de son installation. Toute la famille est stressée par ces retards qui menacent la réalisation de son projet, car le jeune installé est encore aujourd'hui dans l'incapacité de dire à quelle date, il pourra régler une partie de ces dettes ! Imaginez une agricultrice qui a investi dans un robot de traite suite à une grave opération du dos. Elle ne pouvait plus utiliser sa salle de traite. Le robot est installé, mais pas de nouvelle sur son dossier FEADER qui représente une aide importante et indispensable, car ce soutien financier équilibre financièrement ce projet vital pour l'exploitation. En effet, le travail nécessite d'être conduit avec rigueur, précision mais aussi HUMANITÉ et efficacité. Le temps de la prise de conscience ne suffit plus. Il faut maintenant des concrétisations. Pour cela, une visite de terrain permet d'être confrontée aux réalités et de trouver les réponses face à ces détresses humaines. L'angoisse d'un agriculteur doit être prise en compte. Aussi, ne jamais savoir si les 70 justificatifs qui ont été transmis en temps

et en heure, sont finalement complets, ne correspond pas à un fonctionnement normal d'une procédure opérationnelle. Si, les modalités précises de traitement du RDR3 ont permis de traiter une partie des demandes de paiement en souffrance. Force est de reconnaître que l'on a évité la catastrophe. Force est de constater, que pour le RDR4, le dispositif n'est toujours pas efficient et demande à être revu pour traiter les dossiers correctement en temps et en heures. Dans ce cadre, nous proposons la méthode de travail du RDR 3 qui a fait ses preuves, avec :

- Un calendrier précis, des différentes étapes du dossier, transmis aux porteurs de projets et aux accompagnateurs ;
- Des procédures réajustées pour les dossiers en cours de traitement ;
- Un référent FEADER par département pour la région ;
- Un référent FEADER, dans chaque chambre d'agriculture, clairement identifié ;
- Un espace partagé pour recenser toutes les questions/réponses nécessaires au dépôt des dossiers et à leurs complétudes ;
- Des procédures revues et surtout simplifiées pour les nouveaux appels à projets.

En effet, il est aberrant d'attendre plus de 3 mois pour réaliser la complétude des dossiers. Au contraire, le travail de complétude est à réaliser au moment du dépôt du dossier. Ce qui permet tout de suite de faciliter le travail d'instruction et d'éviter un nombre élevé de dossiers qui n'aboutissent pas. Une réelle prise en compte des propositions transmises par la profession permettant de faciliter le traitement des dossiers. Sans ces dispositifs de bon sens, il sera difficile de sortir de cette crise qui perdure depuis trop longtemps. Par ailleurs, nous sommes également inquiets sur la mobilisation rapide des fonds FEADER encore disponibles de la Région. Pourtant, un règlement européen de décembre 2024 permet leur utilisation sans cofinancement. D'ici quelques jours, nous vous transmettrons une proposition qui pourrait être envoyée à la DGA Agri pour expertise et validation. Ces crédits européens permettent le développement des exploitations agricoles et forestières, des entreprises de l'agro-alimentaire ... Ils apportent aussi de l'activité auprès des entreprises en lien avec le monde agricole. Des programmes nécessaires pour garder des territoires ruraux vivants et dynamiques. Dans l'attente, recevez, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Christophe Chambon, Le Président de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté

JURA

// ÉPIZOOTIE DE FCO

Des données permettent d'estimer l'impact dans les élevages bovins du Jura

L'épidémie de Fièvre Catarrhale Ovine de l'été 2024, marquée par l'introduction parallèle des sérotypes FCO-3 et FCO-8, a bouleversé les élevages français, révélant la nécessité de vacciner dès maintenant les troupeaux pour prévenir une nouvelle crise. Avec plus de 400 foyers de FCO notifiés dans le département, le Jura voit ses élevages subir une surmortalité bovine de 62 % et une recrudescence d'avortements, illustrant la gravité de l'épidémie.

L'été 2024 a été marqué par l'arrivée en France du sérotype 3 de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) par le Nord, et l'arrivée par le Sud d'un nouveau sérotype 8 du même virus, beaucoup plus virulent. Ces deux sérotypes de la FCO ont fortement circulé de manière concomitante au sein des élevages français pendant l'été 2024, avec des conséquences dramatiques pour les éleveurs bovins et ovins. Même si la situation semble être calmée avec l'hiver, il y a une manifestation de plus en plus forte des mortalités néonatales en ce moment principalement dans les élevages allaitants, conséquences sans doute des contaminations de l'automne dernier. Ce phénomène ne semble pas impacter le Jura. Ces virus continuent donc de circuler dans les élevages, et une nouvelle période de crise est à redouter pour l'été 2025.

Qu'est-ce que la FCO ?

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), ou « maladie de la langue bleue », est une infection virale transmise par les piqûres de petit moucheron piqueurs du genre culicoides. Avec plus de 24 sérotypes différents, ces virus affectent essentiellement les ovins et les bovins entraînant des symptômes comme des fièvres, des ulcères dans

la bouche, une coloration bleue de la langue, des troubles respiratoires, des troubles de la reproduction. Elle peut aussi engendrer des retards de croissance, de la mortalité et des avortements, entraînant d'importantes pertes économiques pour les éleveurs.

Des pertes importantes dans le Jura

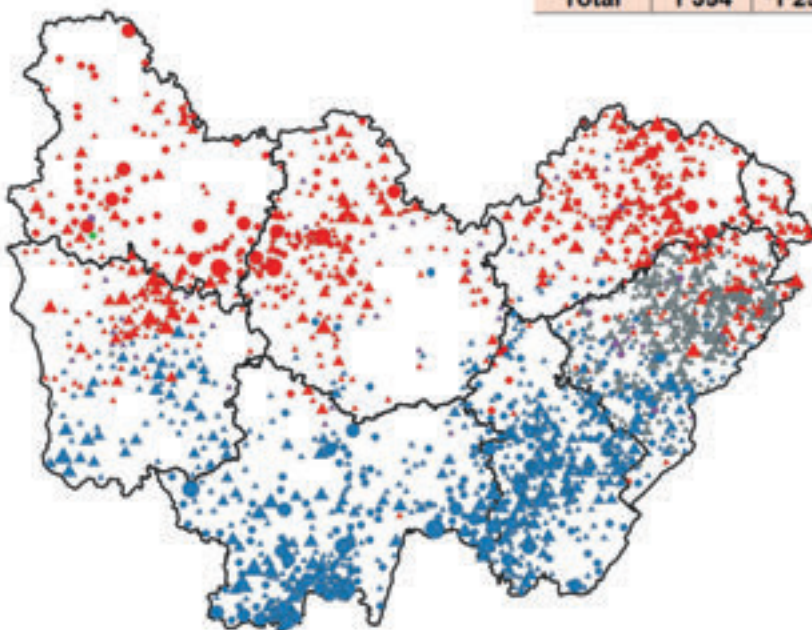
D'après nos données, les foyers de FCO-3 et FCO-8 se sont multipliés depuis l'été 2024, touchant de nombreux élevages aussi bien sur le département du Jura que dans la région Bourgogne Franche-Comté (BFC). Près de 2900 foyers de FCO ont été enregistrés à ce jour dans la région BFC au sein des élevages bovins et ovins. Le département du Jura avec plus de 400 foyers notifiés, a enregistré essentiellement des foyers de FCO-8 à ce jour (98 %). Les foyers de FCO-3 se situent essentiellement sur la partie Nord du département. Cet épisode 2024-2025 de la FCO a été particulièrement marqué par une mortalité importante aussi bien chez les ovins que chez les bovins. Les données de déclaration des mortalités chez les bovins sur la période du deuxième semestre 2024 à début 2025 ont permis de comparer la mortalité sur

la période par rapport à la moyenne des trois dernières années. Sur cette période 2024-2025, les élevages reconnus foyers (ayant enregistré des cas) de FCO ont enregistré une surmortalité bovine de 65 % par rapport à l'ensemble des élevages de la région. Cette surmortalité est de 62 % dans le Jura pour élevages bovins foyers. Malgré le fait que tous les élevages ayant enregistré des cas de FCO n'aient pas été déclarés, ce chiffre montre bien l'impact enregistré dans les cheptels connus foyers. Entre juillet et décembre 2024 et en comparaison avec les trois dernières années, les élevages bovins jurassiens foyers de FCO ont enregistré une surmortalité mensuelle comprise entre 3 et 32 % ; avec le plus gros impact sur les mois d'août et de septembre. Même si toutes les classes d'âge sont impactées par cette mortalité, elle est beaucoup plus importante chez les bovins de plus de 12 mois.

Des différences entre les sérotypes FCO-3 et FCO-8

Les données à l'échelle de la région BFC montrent des différences de surmortalité au sein des élevages en fonction du sérotype du virus détecté. Le sérotype 3 semble engendrer une

foyers	BTV3	BTV8	BTVsp	BTV_tous
bovins	1 152	1 031	338	2 396
ovins	212	274	0	472
Total	1 354	1 299	338	2 855



06 février 2025

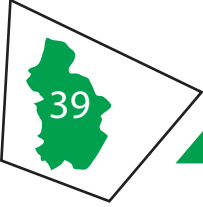
Sérotypes

- BTV 3 (Red dot)
- BTV 8 (Blue dot)
- BTV 3+8 (Green dot)
- BTV 4 (Green dot)
- Inconnu (Grey dot)

Espèce

- Bovin (Triangle)
- Ovin (Circle)
- Autre (Square)

Figure 1 : Cartographie des foyers de FCO en région BFC d'août 2024 au 06/02/2025 (Source : GDS BFC).



JURA

mortalité plus importante que le 8 pour toutes les classes d'âge chez les bovins. Le Jura n'ayant enregistré à ce jour essentiellement des foyers de FCO-8; l'extension du sérotype 3 et de ses conséquences est à craindre. La reproduction fortement impactée. L'impact sur la reproduction fait partie des conséquences connues de la FCO. Il s'agit entre autres des avortements, de l'augmentation de l'intervalle vêlage-vêlage, de l'augmentation du nombre moyen d'IA avant gestation. Les avortements bien qu'ils soient souvent sous-déclarés, l'augmentation récente de leur nombre dans les élevages connus foyers indique clairement l'impact subi dans ces cheptels. Les élevages foyers du Jura ont enregistré 71 % d'avortement en plus en septembre 2024; en comparaison à la moyenne des trois dernières années. A l'échelle de la région, le nombre d'avortements a presque doublé dans les élevages foyers de FCO entre juillet 2024 et janvier 2025.

Quels effets observés à partir des données d'IA dans le Jura ?

Les données relatives aux inséminations animales (IA) recueillies entre juillet 2023 et janvier 2024 ont été comparées à celles de la période de juillet 2024 à janvier 2025, portant sur environ 50 000 IA pour chacune de ces périodes. Durant l'épizootie de FCO, une légère dégradation de certains indicateurs a été observée.

Parmi ces évolutions, on note notamment une diminution du taux de réussite de la première IA chez les vaches, ainsi qu'une augmentation du pourcentage de vaches et de génisses ayant nécessité au moins trois IA. En revanche, le nombre moyen d'IA par IA fécondante a légèrement baissé, tant chez les génisses que chez les vaches. Toutefois, ces données disponibles ne permettent pas de conclure si cette légère dégradation de certains paramètres est directement liée à la FCO.

La vaccination : une arme indispensable. La vaccination contre le FCO se présente comme la solution la plus efficace pour limiter la propagation de ces virus et minimiser les pertes. La vaccination contre la FCO est la meilleure protection disponible pour vos animaux. Depuis plusieurs années, ces vaccins ont montré leur efficacité. Vacciner vos animaux dès maintenant peut faire toute la différence. En faisant vacciner vos troupeaux, vous réduisez non seulement le risque de mortalité et d'avortements, mais vous participez également à la protection collective des élevages. Plus les élevages sont vaccinés, moins le virus a de chance de se propager dans la région. Face à la menace que représentent ces épizooties de FCO et MHE, il est impératif d'agir sans délai. Des vaccins contre les différents sérotypes sont disponibles sur le marché. Compte tenu de la tension sur les stocks de vaccin du fait de la forte demande nationale et européenne, il est important d'anticiper les commandes sans délai auprès des vétérinaires.

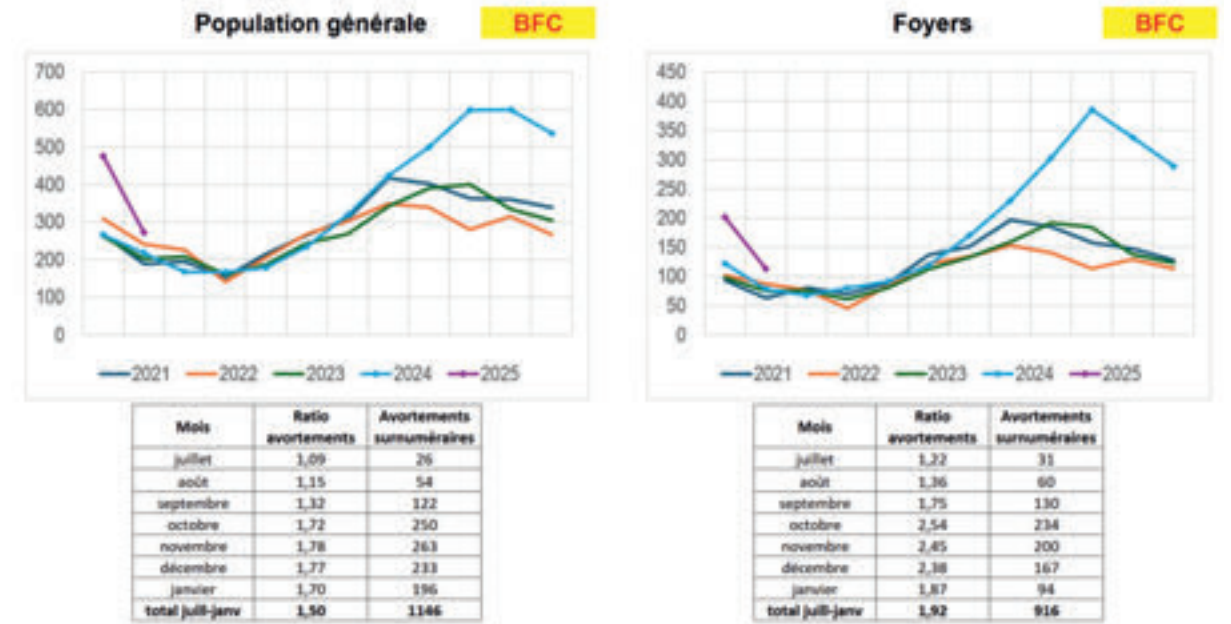


Figure 3 : Comparisons de déclarations d'avortements de 2024 avec les moyennes de 2021-2023 dans la région BFC (Source : GDS BFC).

Pourquoi vacciner dès maintenant ?

- **Efficacité prouvée :** Les vaccins contre la FCO offrent une protection efficace et permettent de maintenir vos animaux en bonne santé.
- **Réduction des pertes économiques :** En prévenant la maladie, le vaccin permet d'éviter les pertes engendrées par la maladie (baisse de production, coûts de traitement, mortalités, avortements etc).

Les autres mesures de prévention à ne pas négliger

- **Outre la vaccination,** il existe plusieurs autres mesures que vous pouvez mettre en place pour réduire le risque de propagation de la FCO :
 - **Surveillance accrue des animaux :** Inspectez régulièrement vos animaux pour détecter tout signe de la maladie, comme une fièvre élevée ou des ulcères dans la bouche afin d'assurer une prise en charge rapide.
 - **Maintien de bonnes conditions sanitaires :** Un environnement propre et bien entretenu contribue à limiter les risques d'infection.
- Les épizooties de FCO et de MHE sont une menace sérieuse pour l'ensemble du secteur de l'élevage. Toutefois, grâce à une vaccination à temps combinée à une surveillance constante et à des bonnes pratiques de gestion du cheptel, il est possible de limiter leurs impacts. Il est crucial que chaque éleveur prenne ses responsabilités pour protéger son troupeau et plus largement l'ensemble de la filière.

Marcel Tatchium - DVM, Epidémiologiste - GDS du Jura



// LE CHIFFRE

Céréales : vers une production mondiale record en 2025-2026

Dans son rapport mensuel du 20 mars, le CIC (Conseil international des céréales) a livré ses premières projections officielles de production mondiale de grains pour la campagne commerciale 2025-2026. Elle s'élèverait à 2 368 Mt, ce qui constituerait un record, contre 2 306 Mt en 2024-2025. Les moissons de blé, de maïs et de soja atteindraient des niveaux jamais observés. En blé, la production planétaire culminerait à 807 Mt. L'organisation avait déjà annoncé une première projection dans son rapport de janvier, mais qui restait encore très provisoire, de 805 Mt. En 2024-2025, elle s'élevait à 799 Mt (797 Mt dans son rapport de février). Celle de soja est attendue à 427 Mt, contre 418 Mt l'an dernier. En maïs, elle atteindrait 1 269 Mt, contre 1 217 Mt en 2024-2025 (1 216 Mt en février). Arnaud Petit, directeur exécutif du CIC, précise qu'il s'agit « de nos premières estimations, qui se basent principalement sur des rendements annuels historiques. (...) La météo et des considérations de politique commerciales peuvent altérer nos prévisions dans le futur. »

// LE DESSIN

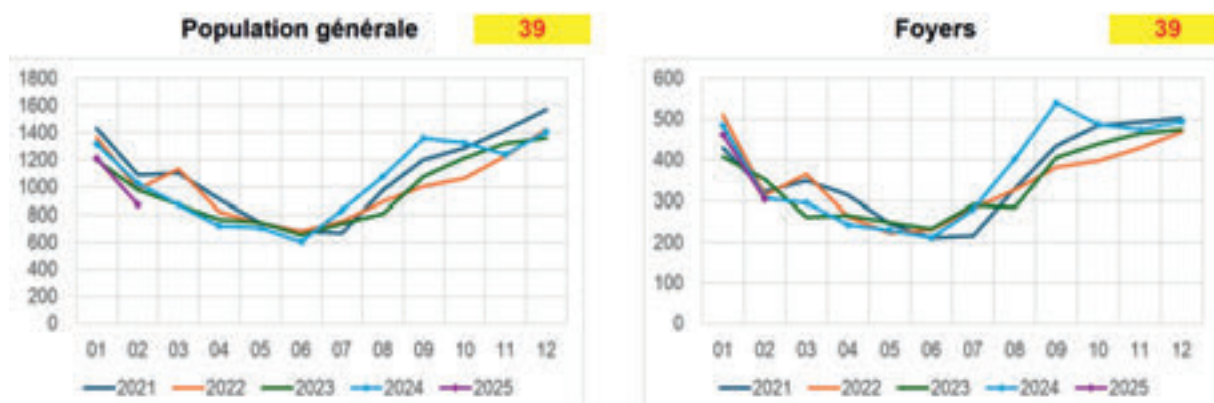
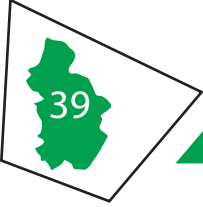


Figure 2 : Comparisons des mortalités bovines de 2024 avec les moyennes de 2021-2023 dans le Jura (Source : GDS BFC)



JURA

// LOI DE FINANCES 2025

Des mesures significatives pour le secteur agricole

La loi de finances pour 2025, adoptée en début d'année, introduit plusieurs dispositifs fiscaux destinés à soutenir le secteur agricole face aux défis économiques et environnementaux. Ces mesures s'inscrivent dans une volonté d'accompagner les exploitants agricoles et de faciliter la transmission des exploitations.

Réintégration partielle de la déduction pour épargne de précaution

La loi prévoit désormais que les sommes rapportées dans le cadre de l'utilisation de la Déduction pour Épargne de Précaution (DEP) ne seront imposables qu'à hauteur de 70 % de leur montant lorsqu'elles sont utilisées suite à des événements spécifiques. Cette mesure concerne l'apparition de foyers de maladies animales ou végétales, les incidents environnementaux, les pertes de récoltes liées à des aléas climatiques et les calamités agricoles. Pour bénéficier de cette disposition, les événements considérés doivent

remplir les conditions ouvrant droit à une indemnisation. Cette mesure s'applique pour toutes les clôtures à compter du 1er janvier 2024, offrant ainsi un allègement fiscal significatif lors des périodes difficiles.

Renforcement des exonérations pour la transmission aux jeunes agriculteurs

À partir du 1er janvier 2025, les exonérations de taxation des plus-values sur les cessions d'exploitations bénéficient d'un renforcement significatif pour les transferts aux Jeunes Agriculteurs :

- Les plafonds d'exonération sont relevés à 450 000 € et 550 000 € pour les dispositions de l'article 151 septies du Code général des impôts
 - Le plafond d'exonération atteint 700 000 € pour les dispositions de l'article 238 quinquies
 - Le délai maximal pour un transfert échelonné de parts est étendu à 72 mois (article 151 septies A)
- Ces mesures visent à faciliter la transmission des exploitations à la nouvelle génération d'agriculteurs,

enjeu crucial pour l'avenir du secteur.

Stabilisation du tarif du gazole non routier

La loi de finances pour 2025 maintient de façon pérenne le tarif réduit d'accise sur le gazole non routier (GNR) destiné aux travaux agricoles et forestiers. Alors que ce tarif devait être progressivement augmenté jusqu'en 2030, l'article 72 de la loi fixe définitivement le tarif à 3,86 €/MWh, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024. Cette décision apporte une stabilité bienvenue pour la planification budgétaire des exploitations.

Suppression de dispositifs fiscaux

Parallèlement à ces mesures favorables, certains avantages fiscaux ont été supprimés :

- La réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un organisme de gestion agréé n'est plus applicable depuis le 31 décembre 2024 pour les exploitants ayant opté pour le régime réel
- Le crédit d'impôt « Formation du chef d'entreprise » a pris fin au 31 décembre



2024 et n'a pas été renouvelé pour 2025

Prorogation du crédit d'impôt HVE

Le crédit d'impôt pour la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) est prorogé par la loi de finances 2025. Les exploitants pourront donc en bénéficier pour les certifications obtenues durant l'année 2025. Il est important de rappeler que ce crédit d'impôt ne peut être obtenu qu'une seule fois, indépendamment du nombre de certifications acquises. Ces mesures constituent un ensemble

d'outils fiscaux visant à renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques et économiques, tout en facilitant le renouvellement générationnel, enjeu majeur pour l'agriculture française. Elles peuvent avoir un impact significatif sur votre exploitation agricole. Pour déterminer précisément comment ces mesures s'appliquent à votre situation, nous vous invitons à prendre contact avec votre interlocuteur CERFRANCE. Il se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la mise en œuvre de ces dispositifs.

INTEMPÉRIES

Dérogation individuelle pour la taille des haies dans le Haut-Jura



La Préfecture vient de permettre aux agriculteurs du Haut-Jura ayant subi des retards d'entretiens des haies pour cause de neige de demander une dérogation individuelle cas de force majeure au titre de la PAC à la DDT et ainsi avoir potentiellement un délai supplémentaire jusqu'au 6 avril.

Les demandes sont à formuler auprès du service économie agricole de la DDT par mail à l'adresse suivante : ddt-aac@jura.gouv.fr
Scannez le QR-code ci-contre pour télécharger un modèle de formulaire à retourner à la DDT

MSA FRANCHE-COMTÉ

Prête pour l'Aventure ?

« Prête pour l'Aventure ? » est une initiative de trois services de la caisse MSA de Franche-Comté conçue spécialement pour les agricultrices.

« Prête pour l'Aventure ? » est un projet ambitieux porté par 3 services de la caisse MSA de Franche-Comté : Action Sanitaire et Sociale - Santé Sécurité au Travail - Vie

Institutionnelle et piloté par Agnès Dardaine, Emilie Bailly et Amélie Bonneau. Destinée aux femmes franc-comtoises, exploitantes agricoles, cheffes

d'entreprise, futures installées ou conjointes collaboratrices, de 18 à 67 ans et en activité.

Ce projet a pour objectif de permettre aux femmes de s'accorder du temps pour soi, créer du lien, bouger ensemble, rêver et oser mais aussi coconstruire une aventure féminine. Ça démarre... d'avril à décembre 2025, avec la création de 3 groupes locaux sur les secteurs géographiques de Belfort/Doubs ; Haute-Saône ; Jura. En prévision : un Projet d'aventure par groupe local fin 2025 (journée ou week-end) et un Projet d'aventure avec les femmes des 3 groupes au Printemps-Eté 2026 (week-end ou séjour)

Pour le Jura, une présentation du projet est prévue le 10 avril, de 14h30 à 16h30 à la MFR de Doucier (50 Impasse des Vernes)

Inscription recommandée avant le 28 mars via le lien <https://forms.office.com/e/y7yxYYRdVm> ou directement vers Amélie Bonneau (bonneau.amelie@franchcomte.msa.fr - 06 71 13 04 06)

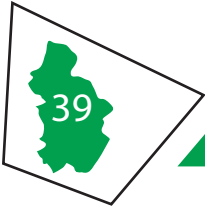


// EN BREF

OFB

Des « fiches pédagogiques » sur les contrôles à problèmes bientôt dévoilées

L'Office français de la biodiversité a mis au point « 7 fiches pédagogiques » pour faciliter les contrôles, apprend-t-on auprès de l'OFB le 25 mars. Ce lot de fiches est l'une des 10 mesures de sortie de crise proposées par l'OFB et validées par le Premier ministre, précise l'OFB. Ces mesures doivent être dévoilées lors d'un déplacement conjoint des ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique, à une date pas encore fixée. Les fiches portent sur « les contrôles qui posent le plus souvent problème » a indiqué le directeur général de l'OFB, Olivier Thibault, auditionné par les sénateurs de la commission d'enquête sur les agences de l'Etat, le 25 mars. « Je peux vous citer la taille des haies (...), le curage de cours d'eau, le traitement (...) des arbres vis-à-vis des pollinisateurs, les grands prédateurs », a-t-il détaillé. Il a ajouté que l'OFB a « testé » la création d'un guichet unique sur la réglementation concernant les haies et que « par exemple dans la Manche (...), ça marche très bien ». L'idée de créer un « guichet unique » en DDT sur une thématique environnementale forte est proposée dans un rapport du CGAER publié le 19 mars, à l'issue d'une mission « flash » sur les relations entre l'OFB et les agriculteurs.



JURA

// CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Retour sur un SIA 2025 historique

L'année 2025 aura vu le Jura se distinguer lors du Salon International de l'Agriculture, remportant de nombreux prix et médailles. Le Conseil Départemental a organisé, le 20 mars à Lons-le-Saunier, une soirée conviviale pour saluer et récompenser la passion et l'excellence des agriculteurs, éleveurs et viticulteurs de la région.

Rarement le Jura n'avait autant rayonné au Salon de l'Agriculture. Outre le stand du Conseil Départemental présent pour la première fois et visant à mettre en valeur la richesse du terroir,



Le président du Conseil Départemental Gérard Fassenet, avec Christophe Buchet, nouveau président de la chambre d'Agriculture et François Lavrut, président sortant.

agriculteurs, éleveurs, viticulteurs et jeunes n'ont pas démerité, bien au contraire, puisque l'édition 2025 du SIA s'est traduite par une moisson de succès et de récompenses pour les Jurassiens.

Lors du concours de Montbéliarde, les vaches jurassiennes ont raflé tous les grands prix. Les Simmental ont aussi récolté plusieurs distinctions. Le podium des jeunes pointeurs de Montbéliardes était 100 % jurassien. Le Comté AOP, le Morbier AOP et le Bleu de Gex ont été couronnés par 14 médailles, confirmant l'excellence de ces produits emblématiques. 31 vins ont aussi été médaillés, parmi lesquels un prix d'excellence.

Pour saluer ce triomphe, le Conseil Départemental a organisé une soirée festive à Lons-le-Saunier le 20 mars, réunissant l'ensemble des acteurs du secteur agricole, afin de saluer leurs efforts et leurs réussites.

Gérôme Fassenet, Président du Conseil

Départemental, a salué le travail et la passion des agriculteurs jurassiens. Il est revenu sur les moments forts de cette édition du salon de l'Agriculture, « de la mise en perce du vin jaune à l'apothéose du concours de Montbéliarde ». Christophe Buchet, nouveau président de la chambre d'Agriculture a exprimé, au nom de tous les agriculteurs jurassiens, sa

fierté.

Un à un, les lauréats sont montés sur scène pour se voir remettre un trophée de verre représentant le département. Le premier a été remis à François Lavrut, dont la vache Saline a décroché la seconde place dans sa section lors du concours de Simmental. Gérard Fassenet a profité de l'occasion pour remercier le président sortant de

la chambre d'agriculture pour son engagement.

Avant de clore cette remise de prix, Gérard Fassenet a exprimé avec entrain que, après un début aussi remarquable, il serait regrettable de ne pas renouveler l'expérience. Il a déjà annoncé la participation du conseil départemental au SIA 2026.



Agriculteurs lauréats et élus locaux ensemble sur la scène.



DÉCLARATION DE DÉGÂTS

engendrés par des espèces autres que le grand gibier (sanglier, chevreuil...)

ANNÉE

.....

Nom, Prénom : Téléphone :

Adresse :

Lieu des dégâts si différent de la commune du domicile :

En qualité de (piégeur, agriculteur, éleveur, garde-chasse, particulier...) :

Fait le : Signature :

Pour obtenir la possibilité de réguler certaines espèces par piégeage ou par tir, il est nécessaire de démontrer les dégâts qu'elles occasionnent. Ci-dessous vous trouverez un formulaire à renseigner afin d'apporter votre témoignage, celui d'un ami ou d'un voisin, sur des dégâts qu'ils auraient pu subir. Cette déclaration ne donne pas droit à indemnisation mais elle peut permettre de maintenir la possibilité d'intervention. Suite à une modification réglementaire, la liste des espèces autorisées à piéger est définie pour trois années, directement par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable des Transports et du Logement et par Monsieur le Préfet.

Nature des dégâts	Renard		Fouine		Martre		Belette		Putois		Corneille noire		Corbeau freux		Pie		Autre (préciser) :	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Œufs																		
Poussins																		
Poulets label / Pintades																		
Poules pondeuses																		
Canards / Oies / Dindes																		
Pigeons																		
Lapins																		
Faisans																		
Perdrix																		
Autre (préciser) :																		

	Blaireau		Ragondin/rat musqué		Corneille noire		Corbeau freux		Fouine		Autre (préciser) :	
	Surf.	Montant	Surf.	Montant	Surf.	Montant	Surf.	Montant	Surf.	Montant	Surf.	Montant
Maïs												
Blé												
Tournesol												
Soja												
Autre (préciser) :												
Dérangement												
Câble de voiture												
Isolation												
Digue, berge, infrastructure												
Autre (préciser) :												

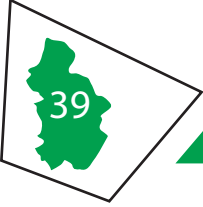
Avez-vous déjà observé l'espèce incriminée ?

Observez-vous régulièrement les espèces listées ci-dessus ?

Si oui, à quelle fréquence : journalière - hebdomadaire - mensuelle ?

Merci de retourner cette fiche dès le dégât observé. Joindre si possible une photo des dégâts constatés.

Fiche à retourner à : FDCJ - route de la Fontaine Salée - 39140 ARLAY ou à l'APAJ - 18 rue Rouget-de-Lisle - 39000 LONS-LE-SAUNIER



JURA

// JUR'AVENIR

Un travail récompensé

Jur'Avenir a tenu son assemblée générale le 22 février à Marigny et a présenté sa contribution aux différents concours lors de l'assemblée générale du Syndicat jurassien de la race Montbéliarde, le 14 mars à la MF de Doucier.

L'association Jur'Avenir compte 55 cotisants et mobilise les jeunes passionnés d'élevage. Le concours de pointage à Paris, où 3 jurassiens figuraient parmi les 5 finalistes, a prouvé la motivation des jeunes pour l'élevage. « *Ce n'est pas par chance que les jeunes arrivent à un tel niveau. Cela demande du travail en amont. Ce beau résultat à Paris est une récompense pour le travail qu'ils fournissent* », tient à souligner Victor Pouillard, président de Jur'Avenir, lors de son intervention à l'assemblée générale du Syndicat de la race Montbéliarde.

Et l'association Jur'Avenir ne ménage pas ses efforts pour accompagner et encourager tous ces jeunes.

Chaque année, Jur'Avenir organise une demi-journée de formation pour les jeunes qui montent au Trophée des pointeurs à Paris. Cette année, cette journée a eu lieu au Gaec de Beaumont à Menetru-le-Vignoble, en deux temps. Tout d'abord un entraînement au pointage avec un technicien agréé, Jean-Marc Perret, technicien à Eva Jura : pointage d'une vache et ateliers spécifiques sur certains postes. Puis entraînement au jugement et commentaires avec Aymeric Jacquin, juge agréé, qui a travaillé sur le classement des animaux et l'expression orale.

En 2024, cette même formation était organisée au Gaec Courdier à Chappois.

De belles animations en nocturne

Autre rendez-vous marquant de l'année : Jura Expo, les 12 et 13 avril 2024 à Champagnole, où l'équipe de Juravenir étaient mobilisés pour le montage et le démontage. « *Nous avons aussi été sollicités pour la tenue du ring où 200 vaches ont pu défiler, et le vendredi soir nous avons en charge l'animation avec le concours meneurs en nocturne pendant la soirée des partenaires* », commentent les

représentants de Jur'Avenir.

Le concours des jeunes meneurs a rassemblé 40 concurrents et la soirée du samedi soir, s'est clôturée par un bal. « *Une soirée très appréciée, avec du monde, et qui a bien fini l'événement.* » En mai 2024, huit jeunes meneurs ont également pu participer au concours Montbéliarde Prestige 2024 à Besançon.

En août 2024, l'association Jur'Avenir a proposé une journée d'intégration à tous ses adhérents au Gaec de la Passion en Petite Montagne. La journée était ponctuée de jeux, de la visite de la ferme et d'un repas offert par Jur'Avenir.

En préparation à la journée de pointage au Gaec Saillard, pointage nocturne du vendredi 5 décembre 2024, 25 jeunes sont venus la semaine précédente pour tondre 35 vaches. Les jeunes ont pu se retrouver pour un moment convivial autour d'un buffet offert par la famille Saillard. La journée du vendredi fut un succès avec 100 jeunes pointeurs, deux quintés mamelles avec deux embryons à gagner offerts par Eva Jura et la Banque Populaire. Durant cette journée, l'association de Jean-François Saillard, « *AME de Héros* », a pu réaliser un bénéfice de 700 euros grâce à la vente de crêpes.

A noter aussi, la présence de l'association, le 4 janvier 2025, lors de la finale départementale de pointage organisée par JA, pour remettre les coupes aux jeunes de Juravenir qui se sont distingués.

Enfin plus récemment un autre rendez-vous important pour les éleveurs : le concours Miss montbéliarde dans le cadre de Jura Expo, les 28 et 29 janvier derniers à Juraparc, avec encore beaucoup de bénévoles de Jur'Avenir sollicités dans les diverses commissions, particulièrement la commission scolaire. C'est la deuxième fois que le Syndicat de la Race, aidé de Jur'Avenir, propose des animations dans les écoles en parallèle à Jura Expo. Quatre classes

du CE2 au CM2 des communes de Montmorot, Messia et Macornay ont pu être sensibilisés aux métiers de l'agriculture, en collaboration avec les Amis du Comté. Et pendant le concours lui-même, des animations sont prévues pour les enfants : vache à peindre, concours de dessin, avec près de 200 dessins recueillis sur le stand ! La soirée des partenaires avec une vente aux enchères a été proposée et animée par des jeunes de Jur'Avenir.

Prochains rendez-vous

« *Le Show open génisses a été annulé l'an dernier, on espère qu'il aura lieu cet été et que nous pourrons y participer. Le prochain rendez-vous sera Vache en piste où 4 jeunes meneurs ont été qualifiés pour concourir* », explique Victor Pouillard.

La sélection des meneurs pour Vache en piste s'est déroulée le 22 février au Gaec Weber avec 20 participants. Vache en piste se déroulera à la Roche-sur-Foron du 27 au 30 mars, avec le concours meneurs le 27 mars.

« *Au nom de notre association, je voudrais dire un grand merci encore à tous les éleveurs qui nous accueillent dans leur ferme tout au long de l'année* », conclut le jeune président de Jur'Avenir.

IR

Contact pour adhérer : Facebook Jur'Avenir



Eloïse Blondet, Maxime Chambelland, Victor Pouillard et Clément Fillod sont intervenus à l'assemblée général du syndicat de la race.

// EN BREF

ÉLEVAGE ET LIGNES À HAUTE TENSION

RTE condamné face à un éleveur en Cour de cassation

La Cour de cassation a rejeté le 13 mars le pourvoi de RTE (Réseau de transport de l'électricité, filiale d'EDF) qui attaquait la décision du 17 octobre 2023 de la Cour d'appel de Caen dans le cadre de l'affaire l'opposant à Dominique Vauprès, éleveur de vaches laitières dans la Manche. RTE, qui a épuisé ses voies de recours, devra lui verser 458 337 euros au titre du préjudice d'exploitation causé par une ligne à très haute tension (THT). « *Ayant constaté des troubles du comportement et une explosion des mammites chez ses vaches avec baisse de la production laitière, dont l'origine infectieuse, alimentaire ou zootechnique n'a pu être confirmée, il (l'éleveur, NDLR) a fait intervenir en 2005 un géobiologue qui a constaté la présence de courant de quelques milliampères dans la terre et dans les tubulures de la salle de traite* », peut-on lire dans l'exposé du litige devant la Cour d'appel de Caen. Or « *ni le changement d'éclairage, ni la réalisation de liaisons équipotentielles, ni les travaux entrepris à la suite des investigations du Groupe Permanent de Sécurité Électrique dans le cadre d'une expertise technique, n'ont permis d'améliorer la situation* ». Celle-ci est revenue à la normale seulement lorsque l'éleveur a déménagé son activité. D'autres affaires concernant des troubles aux élevages et des installations électriques (lignes basses tensions, éoliennes, panneaux photovoltaïques) sont devant la Justice.

FORÊT

En commission, les députés suppriment le Conseil national de la forêt et du bois

À l'occasion de l'examen du projet de loi Simplification en commission spéciale le 24 mars, les députés ont adopté un amendement du rapporteur Christophe Naegelen (Liot) proposant la suppression du Conseil national de la forêt et du bois, soulignant une trop faible activité, que trahissent « *son absence de coût de fonctionnement et le nombre limité* » de réunions. Selon le député, ce conseil « *ne s'est pas réuni en 2021* », et seulement « *à deux reprises entre 2022 et 2023* ». Selon lui, la suppression de ce conseil « *éviterait un doublon avec d'autres instances plus opérationnelles, comme l'Office national des forêts ou les commissions locales de gestion forestière* ». Pour rappel, le Conseil national de la forêt et du bois concourt à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques forestières. Il comprend une soixantaine de membres, dont des membres de l'administration, des organisations professionnelles ou d'associations environnementales.



GUERRE COMMERCIALE

Décision américaine sur les alcools reportée au 14 avril

Le report de l'entrée en vigueur des rétorsions sur les produits américains (dont les bourbons), annoncé le 20 mars par le commissaire européen au Commerce Maros Sefcovic, devrait entraîner un ajournement jusqu'au 14 avril de la décision américaine concernant les taxes de 200% sur les boissons alcoolisées promises par le président Donald Trump. C'est ce qu'indique, le 20 mars, l'US Wine Trade Alliance (USWTA, commerçants américains) dans une note à l'attention de ses membres. « *Il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction pour apaiser les tensions* », a réagi l'association professionnelle, qui espère, à présent, que ce délai permettra aux parties de négocier une solution amiable. « *Les droits de douane sur le vin sont néfastes pour l'Amérique* », ajoute le président de l'USWTA Ben Aneff, qui estime, en outre, qu'ils constituent « *un faible levier pour influencer les changements politiques* ». Parallèlement, le commissaire européen au Commerce Maros Sefcovic se rendait, le 24 mars, aux États-Unis pour poursuivre le dialogue avec ses homologues, Howard Lutnick et Jamieson Greer.

Clef Energies

Maîtrise & Rentabilité

Votre solution photovoltaïque

- ✓ Etude personnalisée
- ✓ Démarches administratives
- ✓ Installation et maintenance
- ✓ Aucune sous-traitance

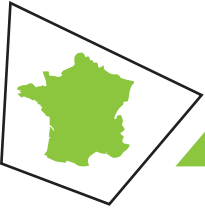
13 impasse de Reggio, 21000 Dijon

03 80 58 82 09

clef-energies@fclh.fr

clef-energies.fr





EN FRANCE

// ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La France, 1^{er} pays européen exportateur en Chine

L'an passé, la France a exporté 4 milliards d'euros (Md€) de produits agricoles et agroalimentaires en Chine. Elle est le 11^e pays fournisseur de l'Empire du milieu. Mais ce dernier cherche à renforcer son taux d'autosuffisance alimentaire pour s'affranchir des imports.

Parmi les conférences organisées au Salon international de l'Agriculture à Paris par FranceAgriMer, l'une d'elle portait sur « Les opportunités du marché chinois pour les entreprises (et l'agriculture) françaises ». Tous produits confondus, la Chine est le premier pays importateur au monde de produits agricoles et agroalimentaires (188 Md € en 2024) et le 4^e exportateur (73 Md €). Pékin importe essentiellement des matières premières dont 35 millions de tonnes (Mt) de céréales et 109 Mt de soja. Aussi plus de la moitié des produits achetés proviennent des Etats-Unis et du Brésil. Depuis quelques années, la Chine a la volonté de renforcer son autonomie alimentaire en développant ses activités d'élevage structurellement déficitaires (lait, porcs, volailles) et en accroissant ses productions de céréales.

Influence

L'été dernier, sa récolte record de maïs (295 Mt) a réduit pour la deuxième année consécutive sa dépendance à l'égard du marché mondial. Seules 9 Mt seront importées, deux fois moins qu'en 2023-2024. « Les échanges commerciaux chinois revêtent une dimension géopolitique très importante, explique Hélène Hovasse, de Stratégie et Ressources de Business France. L'Empire du milieu a les moyens d'influer très fortement le fonctionnement de certains marchés agricoles auprès desquels il s'approvisionne ». Mais prévoir ses besoins est un exercice ardu car évaluer avec précision ses productions (445 Mt selon le Conseil international des céréales) et ses stocks de report massifs (330 Mt) est difficile, voire impossible. La France occupe une place singulière parmi les partenaires commerciaux avec lesquels Pékin commerce. Elle a été le premier pays occidental à avoir reconnu la République populaire de Chine et son régime communiste, en 1964. « Notre pays est le 11^e pays fournisseur en Chine (2 % des parts

de marché), souligne encore Hélène Hovasse. Mais parmi les vingt-sept Etats de l'Union européenne (12 Md€ de produits importés ; 8 % des parts de marché), il est le premier exportateur de denrées agricoles (4 Md €) devant les Pays Bas (2,7 Md €), l'Allemagne (2,2Md €) et l'Espagne (1,9 Md €) ».

Marché pas homogène

La nature des produits français exportés positionne en partie notre pays à l'abri de la concurrence européenne et des pays tiers. Par ailleurs, la France est appréciée pour l'excellente qualité de ses produits. « Elle vend majoritairement des alcools et des spiritueux (37 % des 4 Md € exportés), des céréales (27 %), des produits laitiers (9 %) et de moins en moins de viande (6 %) », souligne Cédric Prevost, conseiller aux affaires agricoles à l'Ambassade de France à Pékin. Sur 1,6 Md € de céréales importées d'Union européenne l'an passé, 1,4 Md € de grains a été expédié depuis la France. Ses concurrents sont l'Australie et l'Argentine essentiellement. Les seuls fruits français autorisés sur le marché chinois sont les pommes et les kiwis dont le montant des expéditions paraissent ridicules (87 millions d'euros- M € en 2024) au regard des 20 Md € de fruits importés chaque année par la Chine. Enfin notre pays exporte environ 300 M € de produits d'épicerie (glaces Haagendaz, biscuits, viennoiseries surgelées). La Chine ne constitue pas un marché homogène. Ses importations agroalimentaires irriguent essentiellement des villes portuaires ou situées à proximité d'un port maritime, peuplées de consommateurs relativement aisés. Par exemple, 45 % des produits importés de France approvisionnent la région de Shanghai et du delta du Yangzi Jiang. Mais les produits français n'ont accès au marché chinois qu'après un long parcours du combattant administratif.

Actuagri



// COMMERCE DE CÉRÉALES

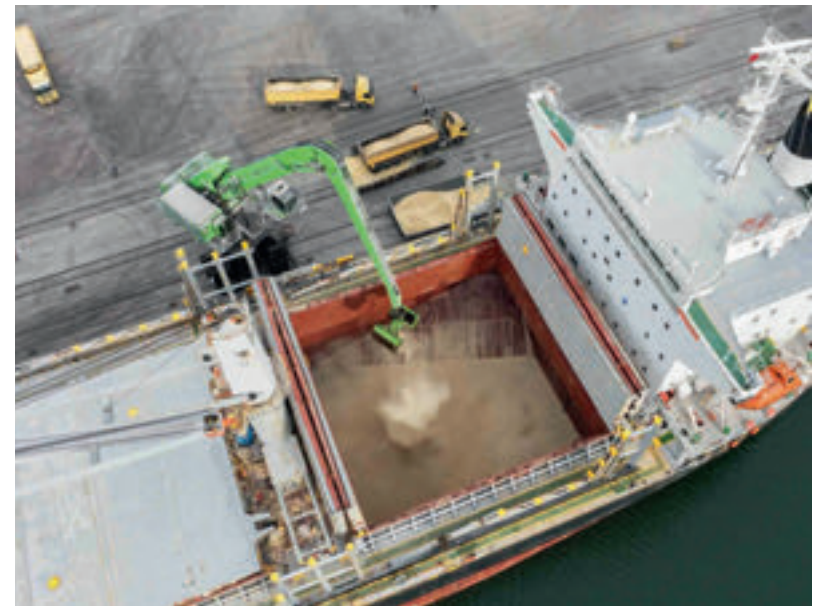
Premiers doutes sur la campagne 2025-2026

La France achève sa pire campagne céréalière depuis quarante ans. Quant à 2025-2026, quelques ombres apparaissent déjà sur les marchés mondiaux. La relance des échanges commerciaux n'est pas acquise.

Selon le ministère américain de l'agriculture (USDA), la contraction des échanges mondiaux de céréales observée depuis le début de la campagne 2024-2025 s'accroît au fil des mois. La Chine en serait le principal moteur. La raison : ses récoltes engrangées l'été passé (445 millions de tonnes (Mt) ; +20 Mt en deux ans) combinée à une opération de déstockage (328 Mt ; -12 Mt). Le pays achèverait ainsi sa campagne de commercialisation en n'ayant importé que 28,5 Mt de grains, soit 32,5 Mt de moins qu'en 2023-2024. Or cette trentaine de millions de tonnes de différence est peu ou prou équivalente à la baisse des échanges mondiaux de céréales depuis le mois de juillet 2024.

Objectifs en baisse

En France, FranceAgriMer dresse déjà un bilan très amer de la campagne actuelle : environ 5 Mt de blé tendre et 2,5 Mt d'orges ont été exportés en sept mois. Un an plus tôt, l'organisme public avait relevé respectivement 9 Mt et 3,9 Mt. Mais l'été dernier, la récolte de céréales a été catastrophique. Le blé dur se vend aussi très mal (374 000 t versus 560 000t en 2023-2024). Seules les expéditions de maïs se déroulent au même rythme que l'an passé (2,18 Mt) grâce à production honorable. Aussi, les objectifs d'exportation revus en baisse par FranceAgriMer pour 2024-2025 (3,2 Mt pour le blé et 2,2 Mt pour l'orge) semblent difficilement atteignables. Selon la Commission européenne, seule 1,5 Mt de blé et 0,7 Mt d'orge ont été vendues en huit mois de campagne. Or l'an passé à la même époque, la France avait déjà expédié 10Mt de blé et 3,8 Mt d'orges. Seules les ventes de malt tiennent leurs promesses (470 000 tonnes sur 670 000 tonnes escomptées durant la campagne 2024-2025). La prochaine campagne céréalière ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Selon Céréobs, 74 % des conditions de cultures du blé sont bonnes ou très



bonnes à l'échelle nationale mais en Centre-Val-de-Loire ou en Ile-de-France, elles ne le sont qu'à 58 %. « D'après Arvalis, le potentiel de rendement serait particulièrement affecté en Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire et Île-de-France, ce qui laisse présager une récolte 2025 en deçà des attentes initiales dans ces régions », commente FranceAgriMer. Dans les autres territoires, l'impact reste limité, et des améliorations de l'état des cultures sont encore possibles, offrant ainsi de meilleures perspectives. Autrement, les conditions de culture actuelles sont encore réversibles. Toutefois, des ressemis ne sont pas exclus.

Russie : 81 Mt ?

Dans le bassin de la Mer Noire, le déficit de pluies inquiète toujours les agriculteurs bulgares, roumains mais aussi ukrainiens et russes. En Russie et aux Etats-Unis dans le Middle West, la récente vague de froid n'a pas causé trop de dommages. Comme l'ancien Empire des tsars a embarqué 36 Mt de blé en huit mois, seules 6 Mt sont encore susceptibles d'être exportées

d'ici la fin du mois de juin, selon Sevecon.ru. Mais Ukragroconsult (UAC) avance le chiffre de 13 Mt. En Ukraine, 24Mt de blé et de maïs ont été expédiées, en grande partie en Union européenne. Aussi, 12,4 Mt supplémentaires seront exportées au cours des trois prochains mois (4,4 Mt pour le blé et 8 Mt pour le maïs). Au regard des surfaces déclarées et emblavées, et compte tenu de l'état des cultures hivernales en cette fin d'hiver sibérienne, la Russie est partie pour produire 81 Mt de blé et 16 Mt de maïs l'été prochain, selon UAC. Mais Sovicon.ru mise plutôt sur 78 Mt de blé, ce qui limiterait alors le disponible exportable à 38 Mt en 2025-2026. En Ukraine, la production potentielle de blé est estimée à 22 Mt et les agriculteurs visent une récolte de maïs de 30 Mt. Au total, le pays en exporterait 41 Mt. En ajoutant le Kazakhstan, les trois pays de la Mer Noire ne disposeraient que de 69 Mt de blé exportables l'été prochain contre 83 Mt en 2023-2024, selon le Conseil international des céréales.

Actuagri

// EN BREF

Taille des haies Vers des dérogations « terrain » (FNSEA)

Dans un communiqué du 20 mars, la FNSEA appelle « à une concertation locale permettant d'aboutir à une solution adaptée au territoire plutôt que de maintenir une règle inapplicable » concernant la taille des haies. En effet, celle-ci est, en théorie, interdite à partir du 15 mars, et ce, jusqu'au 15 août. Mais compte tenu de la pluviométrie (« de +7 % en Hauts-de-France et Centre-Val de Loire, à +18 % en Pays de la Loire et Ile-de-France », indique la FNSEA), les engins agricoles n'ont pas pu tous rentrer dans les champs. Le syndicat majoritaire avait demandé à la ministre de l'Agriculture d'intervenir. Ce qu'elle a fait en envoyant des instructions aux départements pour que les préfets puissent accorder une dérogation à l'interdiction de taille des haies après le 15 mars. Ces derniers agiront au cas par cas. « Avec une concertation locale » insiste la FNSEA qui ne veut pas de décision arbitraire. Le syndicat agricole souhaite en outre que « soit inscrite dans le Plan Stratégique National la mesure adoptée dans la LOA, qui doit simplifier et assouplir le dispositif, par une définition locale de la période de taille des haies autorisée ». La taille des haies relève de la BCAE8 (Bonnes conditions agricoles et environnementales).



RDV DES ÉLUS

// PRÉSENTATION PROGRAMME FORMATION AMJ 2025

Elus du Jura, laissez-vous tenter par une formation

Le 28 mars, les maires, adjoints et conseillers municipaux du Jura ont reçu 400 € sur leur compte personnel de formation élu (DIFE). C'est le jour qu'a choisi l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Jura (AMJ) pour lever le voile sur son programme de formations 2025 intitulé « Cueillez le savoir, récoltez l'action. Les Maires, adjoints ou conseillers municipaux du Jura, doivent se tenir prêt à découvrir des formations sur mesure, conçues pour répondre tant à leurs besoins qu'à leurs ambitions. Découvrez sans plus attendre les formations phares qui permettront aux élus de renforcer leurs compétences et de servir leur commune avec encore plus d'efficacité.

Pour ceux qui souhaitent maîtriser les aspects juridiques et financiers de la compétence scolaire, la formation "Les règles de financement des écoles publiques et privées" est tout simplement incontournable. En seulement 4 heures, les élus plongent dans les obligations financières liées aux écoles, apprenant à éviter les pièges juridiques qui peuvent coûter cher. Cette formation est un véritable atout pour optimiser cette dépense du budget municipal ou syndical. Les défis de l'urbanisme sont également au cœur du programme avec la formation "Urbanisme : rôles et responsabilités du maire et des adjoints". L'expert en urbanisme de l'AMJ guide les participants à travers leurs responsabilités en matière de constructions illégales et de conflits d'intérêt. Une formation indispensable pour naviguer dans les complexités de l'urbanisme local et éviter les écueils juridiques. La sécurité de la commune est une priorité absolue, et la formation "Rédiger ou actualiser le plan communal de sauvegarde" répond

parfaitement à cette obligation. Grâce à une session interactive et à l'expertise des intervenants, les élus seront prêts à réagir efficacement en cas d'événement de sécurité civile. Une formation qui permet aux communes concernées de se mettre en conformité avant le prochain mandat et littéralement de sauver des vies. Le préfet rappelle régulièrement cette obligation qui n'est pas optionnelle. L'AMJ est là pour accompagner les maires. Pouvoir de police, financement de projets, communication, etc. Pour renforcer l'autorité et l'impact des élus, la formation "Les pouvoirs de police du maire et des adjoints en pratique" est un passage obligé. Les participants y apprennent à maîtriser les pouvoirs de police du maire, avec un focus sur la rédaction des arrêtés de police grâce pour la première fois à l'intelligence artificielle. Une compétence essentielle pour exercer les responsabilités avec confiance dans la conformité. La communication visuelle n'est pas en reste avec la formation "Initiation à la création de documents : Canva". En 3

heures, les élus découvrent comment créer des visuels percutants pour les bulletins municipaux ou les réseaux sociaux. Un outil puissant pour dynamiser la communication locale et capter l'attention des administrés, le tout à moindre frais. Les élus curieux d'explorer les possibilités de l'intelligence artificielle seront séduits par la formation "Initiation à l'Intelligence Artificielle Générative". Les participants débutants y apprennent à utiliser l'IA pour rédiger des documents, synthétiser des informations ou même créer des images. Une compétence moderne qui va devenir indispensables à tous ceux qui souhaitent se dégager du temps. La formation "Mécénat et financement de projet" est idéale pour ceux qui cherchent à financer des projets attractifs. Les élus y apprennent à identifier les acteurs susceptibles de soutenir financièrement les projets et à structurer une démarche de recherche de financement. Une opportunité unique pour donner vie aux initiatives les plus audacieuses. Un nouveau format 100 % visio ramené à une

demi-journée.

« Les 12 travaux du maire »

Pour les élus en charge de la gestion des cimetières, la formation "Les clés pour élaborer son règlement de cimetière" est tout simplement essentielle. Les participants y apprennent à concevoir ou revoir le règlement de cimetière, avec un accompagnement par un spécialiste des collectivités locales. Ils repartent avec un règlement rédigé à plus de 80 % Une formation pratique et utile pour gérer au mieux les situations funéraires et éviter les conflits. Enfin, la formation "Les 12 travaux du maire" est une expérience immersive de deux jours au Rousses, inspirée des travaux d'Hercule. Cette session conviviale permet aux élus de renforcer leurs compétences juridiques et de développer un charisme authentique. Une opportunité unique de combiner apprentissage et détente dans un cadre agréable, tout en renforçant les liens entre élus. Le programme de formations 2025



de l'AMJ est une véritable mine d'or pour les élus du Jura. Chaque formation offre des bénéfices concrets pour mieux servir la commune. Les inscriptions sont ouvertes, et les places sont limitées. C'est le moment de saisir cette opportunité pour se former, s'enrichir et mieux servir les administrés. Une occasion à ne pas manquer pour transformer son mandat et faire la différence.

// LOI TRACE

Adapter l'urbanisme aux réalités locales

Une nouvelle approche du Zéro Artificialisation Nette présentée aux maires du Jura, le 10 mars 2025 salle des fêtes de Montmorot.

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), adoptée avec l'ambition louable de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, a rapidement montré ses limites sur le terrain. Face aux difficultés d'application, aux inégalités et aux conflits entre acteurs, une révision s'imposait. C'est dans ce contexte que la proposition de loi TRACE (Territoires Résilients et Artificialisation Contrôlée) a été présentée, avec pour objectif de corriger les défauts de la loi initiale et de mieux répondre aux besoins des territoires. Sylvie Vermeillet vice-présidente du Sénat a convié les maires à une rencontre avec le Sénateur du nord Guislain Cambier, président du comité de suivi sénatorial ZAN. Il a abordé les enjeux et les perspectives de révision

du ZAN, dans le cadre d'une démarche partant du retour des territoires. Parmi les participants, on retrouvait aussi Serge Castel, préfet du Jura, Danièle Brulebois, députée, Clément Pernot, sénateur, Jérôme Fassenet, président du Conseil Départemental et Willy Bourgeois, vice-président de la Région. Les échanges ont mis en lumière les points forts de la loi TRACE, mais aussi les inquiétudes et les défis à relever.

La loi TRACE : une approche ascendante et territorialisée

La proposition de loi TRACE se distingue par son approche ascendante, partant des besoins des territoires pour définir les trajectoires d'artificialisation. Cinq points principaux structurent cette révision :

1. Modification du calcul de l'artificialisation : Désormais, le calcul se basera sur les ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers), excluant les bâtiments agricoles. Une mesure qui vise à mieux refléter la réalité des territoires ruraux.
2. Suppression de la borne de -50% d'artificialisation d'ici 2031 : Les territoires auront la liberté de définir leur propre trajectoire, en fonction

de leurs spécificités et de leurs besoins. Une flexibilité essentielle pour éviter les aberrations constatées avec la loi initiale.

3. Souplesse accrue pour les documents d'urbanisme intermédiaires (SCoT, PLUi) : Les collectivités locales pourront adapter leurs documents d'urbanisme de manière plus flexible, en tenant compte des réalités locales.
4. Clarification des projets d'envergure nationaux et européens : Les projets d'infrastructure seront mieux définis, limitant ainsi leur impact sur les territoires et évitant les conflits d'usage.
5. Renforcement de la concertation avec les élus locaux : Les conférences départementales seront consultées, permettant une meilleure prise en compte des spécificités territoriales et une concertation renforcée.

Si la loi TRACE apporte des améliorations notables, des inquiétudes subsistent. Les élus locaux, bien que soulagés par la suppression de la borne de -50%, restent préoccupés par le risque de judiciarisation. La complexité des procédures et le manque de moyens financiers et techniques des collectivités sont également des points de vigilance. La question de la sécurité juridique

des textes et des délais de recours a été largement débattue, soulignant la nécessité d'un encadrement clair et précis.

Concertation renforcée

Les participants ont également insisté sur l'importance de la concertation et de la prise en compte des spécificités territoriales. Le sénateur Cambier, figure centrale de cette révision, a mis l'accent sur la nécessité de simplifier les procédures et de renforcer le dialogue entre les acteurs. Sylvie Vermeillet a quant à elle souligné l'importance de la concertation et de la prise en compte des problématiques locales. Pour que la loi TRACE soit un succès, plusieurs actions ont été identifiées. Il est essentiel de suivre l'évolution de la proposition de loi au Parlement et de continuer le dialogue avec les élus locaux, les services de l'État et les autres acteurs concernés. Les aspects financiers et fiscaux de la loi ZAN devront également être travaillés, avec une réflexion sur la mise en place d'outils d'ingénierie et d'accompagnement pour les collectivités. Lors des échanges, les maires ont exprimé des frustrations liées à la complexité de la loi initiale, au manque de moyens financiers et techniques, et

à l'absence de prise en compte des efforts déjà réalisés dans les territoires ruraux en matière de limitation de l'artificialisation. Il a été remarqué aussi que le système de réduction de 50% des droits à urbaniser est une prime aux « mauvais élèves » et va à l'encontre de l'attractivité de la ruralité fortement pénalisée.

L'adoption de la loi Trace serait la première étape importante pour une meilleure prise en compte des enjeux territoriaux. Cependant, la réussite de cette réforme dépendra de la mise en œuvre effective des recommandations ci-dessus, notamment en matière de simplification, d'accompagnement et de concertation. Un suivi régulier et une évaluation objective de l'impact de la loi seront essentiels pour garantir son efficacité et son acceptabilité par l'ensemble des acteurs concernés.

En conclusion, la proposition de loi TRACE marque un tournant dans la gestion de l'artificialisation des sols. Elle offre une approche plus flexible, territorialisée et concertée, répondant ainsi aux attentes remontées par les maires et présidents d'intercommunalité. Toutefois, pour que cette révision porte ses fruits, il est nécessaire de surmonter les défis identifiés et de mettre en place les moyens nécessaires pour accompagner les territoires dans cette transition.



La révision de la loi ZAN, un tournant majeur pour les territoires.



RDV DES ÉLUS

// CAFÉ IA

Les collectivités à l'ère de l'Intelligence Artificielle

Le 18 mars 2025, l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Jura (AMJ) a organisé son premier Café IA à Lons-le-Saunier. Cet événement a marqué une étape importante dans la sensibilisation des élus locaux aux enjeux et aux opportunités offertes par l'intelligence artificielle.

L'AMJ a invité les maires et les directeurs généraux de services à découvrir les fondamentaux de l'IA générative et ses applications concrètes pour les collectivités. L'événement s'inscrivait dans la dynamique des rencontres lancées par le conseil national du numérique.

Le programme de la soirée était dense, avec une introduction captivante à l'histoire de l'IA, une explication claire des modèles de langage et leur potentiel pour les activités des collectivités. Les participants ont également reçu des conseils indispensables sur le respect du RGPD dans l'usage de l'IA. Le point fort de la soirée était la démonstration de l'application Dicte.ai, qui propose des fonctionnalités avancées telles que la génération de documents d'analyse à partir de l'enregistrement des réunions et un agent conversationnel intelligent pour répondre aux questions après les réunions.

Ciprian Mélian, fondateur de Dicte.ai, entrepreneur de la tech à Besançon était l'intervenant principal. Sa présentation a captivé les élus et a permis de mieux comprendre les enjeux de l'IA pour les collectivités. Il a retracé l'évolution des concepts d'automatisation et d'intelligence artificielle depuis

l'antiquité jusqu'aux développements contemporains, soulignant l'accélération impressionnante du développement de l'IA au cours des quatre dernières années.

Des systèmes capables de comprendre, de générer du contenu et d'agir

Les modèles de langage larges (LLM) ont été expliqués de manière accessible. Leur fonctionnement, basé sur l'entraînement de vastes quantités de données textuelles pour prédire le mot suivant dans une séquence, a été détaillé. Les biais potentiels, liés aux données d'entraînement majoritairement anglo-saxonnes, ont été discutés.

Les systèmes d'agents IA, capables de comprendre, de générer du contenu et d'agir en percevant leur environnement, ont été explorés. La discussion a également porté sur les aspects cruciaux de l'éthique, de la confidentialité et de la souveraineté numérique dans l'utilisation des outils d'IA. La nécessité de choisir des solutions d'IA européennes, comme Mistral AI, pour garantir la souveraineté des données a été

soulignée.

L'application sur smartphone *dicte.ai* a été présentée comme une solution concrète, éthique et souveraine pour la gestion des réunions. L'application respecte le RGPD et héberge les données sur des serveurs français. La confidentialité est assurée par la suppression de l'audio après transcription et le stockage crypté post-quantique des transcriptions. L'application permet l'enregistrement audio, la retranscription fiable la génération de comptes rendus simplifiés et des analyses automatisées.

Des exemples concrets d'utilisation de *Dicte.ai* dans les domaines de la santé (diagnostics autisme) et des ressources humaines (fiches d'évaluation) ont illustré son impact positif en termes de gain de temps et d'efficacité accrue. La discussion et les questions des élus ont porté sur l'utilisation pratique de *Dicte.ai*, la protection des données des collectivités, les biais potentiels des IA, et l'impact sur l'éducation. L'importance de développer un esprit critique face à ces outils a été mise en avant. Les participants ont partagé leurs expériences et leurs craintes face à la puissance de ces technologies.



Les maires et adjoints, invités à participer au 2^e Café IA le 15 avril à 16h ou 18h, viendront échanger et expérimenter des utilisations concrètes des intelligences artificielles génératives.

Ce premier café IA de l'AMJ a permis aux élus locaux du Jura de s'immerger dans le monde de l'intelligence artificielle. Les échanges ont mis en

lumière la complexité des enjeux liés à l'IA, notamment en termes d'éthique, de souveraineté des données et de responsabilité dans son utilisation.

// ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Engagez-vous

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) à laquelle adhère l'AMJ, organise le 1^{er} avril une journée de réflexion et d'échanges sur le thème « *Municipales dans un an, s'engager maintenant* ». Elle marquera le lancement d'une campagne visant à encourager l'engagement des citoyens dans la vie de leur commune, à un an des élections municipales de 2026.

Cette journée réunira analystes politiques, experts juridiques et élus locaux pour dresser un état de l'opinion et des attentes de nos concitoyens dans leur rapport à la gestion et à la politique locales. Quelles priorités pour le prochain mandat municipal ? Comment mobiliser les citoyens ? L'objectif est de susciter

l'engagement des citoyens dans la vie municipale, comme électeurs et possibles futurs conseillers municipaux, en mettant en lumière les défis et les opportunités auxquels communes et intercommunalités auront à faire face.

Mardi 1^{er} avril de 10 heures à 16h30 diffusion en direct sur le site <https://www.amf.asso.fr/>

Pour les élus ou les citoyens intéressés par l'engagement municipal et/ou intercommunal qui travaillent, les interventions seront certainement à retrouver en replay sur le même site. N'hésitez pas à relayer largement l'information aux élus et citoyens curieux et intéressés par le prochain mandat

AMJ



ÉLU & TERRAIN

Le podcast de l'AMJ pour les élus locaux

L'AMJ innove avec « *Élu & Terrain* », un podcast pensé pour accompagner les élus locaux dans leur mandat. Chaque épisode, d'une durée de 5 minutes, aborde un sujet clé de la gestion municipale : plans communaux de sauvegarde (PCS), chemins ruraux, réglementation des cimetières, et bien d'autres thématiques essentielles.

L'objectif ? Apporter des réponses claires, pratiques et accessibles aux questions du quotidien, en complément des formations et publications de l'AMJ.

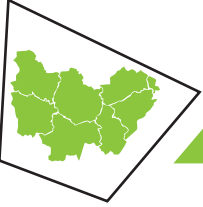
Retrouvez tous les épisodes d'« *Élu & Terrain* » ici <https://lc.cx/pCgK00> ou directement sur l'application mobile AMJ 39 !



amj

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU JURA

39



RÉGION

// MOLLUSQUE

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les escargots



Omniprésents autour de nous, de la bibliothèque au potager, les escargots nourrissent l'imaginaire collectif dès le plus jeune âge mais souffrent également d'a priori, préjugés et autres représentations naïves. Prenons ici le temps de nous poser quelques questions et tentons de déconstruire ensemble quelques idées reçues.

// Tous les escargots se ressemblent !

Il existe bien sûr de nombreux points communs entre toutes les espèces d'escargots, mais la diversité de ces mollusques va bien au-delà des quelques gros limaçons qui finissent parfois dans nos assiettes. Ainsi, tous ont une coquille mais celle-ci n'est pas toujours enroulée dans le même sens. De plus elle peut être poilue, plate, allongée, pointue, énorme, minuscule... Tous ont également des tentacules, mais qui sont parfois au nombre de 2, parfois de 4.



Excroissances ou bosses qui obstruent partiellement l'ouverture de la coquille que l'on appelle « dents ».

Dans certains cas, les yeux sont situés à l'extrémité de ces tentacules, mais ils peuvent également se trouver à leur base ou être totalement absents chez les espèces souterraines. Sous terre, en forêt, dans les cimetières ou à flanc de falaise, au plus profond des lacs, dans le courant des rivières ou la fraîcheur des tourbières, chaque milieu de notre région abrite son cortège d'espèces.

// Un escargot, c'est hermaphrodite !

Beaucoup d'espèces sont hermaphrodites (à la fois mâle et femelle) et pour se reproduire deux partenaires échantent leurs spermatozoïdes pour féconder les œufs de l'autre, qu'ils iront pondre chacun de leur côté. Mais certains escargots sont capables de faire de l'autofécondation¹, voire dans certains cas de la parthénogenèse². C'est principalement le cas chez des espèces de petite taille (quelques millimètres) et qui ne vivent pas toujours très longtemps. Deux facteurs qui réduisent les chances de trouver facilement un partenaire pour se reproduire.

// Un escargot, ça pond des œufs !

Pas toujours ! Encore une fois, une majorité d'espèces pondent des œufs mais un nombre non



Coquille en cours de réparation d'un escargot qui a subi une attaque de coléoptère.

négligeable d'escargots (terrestres et aquatiques) vont mettre au monde des individus déjà éclos. Dans ces cas précis, il y a un compromis à trouver entre laisser l'entrée de la coquille grande ouverte pour laisser passer les nouveau-nés, ou l'obstruer partiellement avec des "dents" pour se préserver des prédateurs.

// Les escargots ont des dents ?

Ce que les malacologues³ appellent des "dents" dans l'ouverture de la coquille correspond en réalité à des excroissances internes que l'animal fabrique pour diminuer la taille de l'entrée. Avec son corps mou, il se faufile facilement entre ces dents, mais un prédateur ne pourra en revanche pas y entrer. Les véritables dents de l'escargot se comptent quant à elles par milliers et forment la radula, sorte de langue râpeuse que l'animal utilise pour se nourrir.

// Ils se nourrissent goulûment de nos salades !

Si certains mollusques sont herbivores et causent parfois des dégâts dans nos jardins (particulièrement les limaces), nombre d'entre eux sont détritivores⁴ ou se nourrissent de champignons, de mousses et de lichens. Il existe également chez les

escargots de redoutables prédateurs qui chassent des vers de terre ou d'autres congénères dont ils rappent la coquille avant d'en aspirer le contenu.

// Coquille cassée = mort assurée

Une coquille endommagée ne signe pas forcément la mort de l'animal. En croissance perpétuelle jusqu'à l'âge adulte, la coquille peut être réparée et régénérée en cas de dégâts (dans la mesure du raisonnable). La coquille grandit petit à petit en même temps que l'escargot qui a besoin de calcium pour la fabriquer. C'est un organe vivant couvert d'une petite peau colorée (le périostacum), qui porte parfois des crêtes ou même des poils.

// Des poils sur les coquilles ?

Bien qu'on ne connaisse pas leur réelle utilité, certaines coquilles peuvent être hérissées de poils. Ceux-ci pourraient éventuellement jouer un rôle de protection contre les prédateurs ou encore pour conserver de l'humidité par capillarité. Ce sont souvent en milieux humides et sur les jeunes individus que l'on observe des poils qui sont généralement perdus à l'âge adulte. Certains auteurs suggèrent également un rôle de ces poils dans une possible participation des escargots poilus à la pollinisation.

// Les escargots, des pollinisateurs ?

Plusieurs cas de pollinisation par les mollusques (malacophilie) ont été rapportés avec l'observation de pollens sur les tissus mous et gluants du corps de l'animal ou sur sa coquille, parfois poilue. Cela semble concerner des espèces qui visitent régulièrement des fleurs du fait de leurs comportements qui les poussent à monter dans la végétation pour se protéger de la chaleur du sol ou simplement de se nourrir directement des fleurs. On connaît également des cas de propagation passive par des limaces de certaines mousses qui se cassent très facilement quand elles sont effleurées et vont alors perdre des fragments de feuilles qui seront transportés par ces mollusques, participant ainsi à leur dissémination d'arbre en arbre.

// Personne ne bouge ?

Les mollusques les plus mobiles de notre région sont les gros escargots et les limaces qui peuvent parcourir plusieurs dizaines de mètres en une heure, bien qu'il ne leur soit souvent pas très utile d'aller aussi loin pour trouver de quoi se nourrir. Certaines espèces minuscules vont, quant



Diversité de forme et de taille chez quelques escargots de notre région.

à elles, passer l'entièreté de leur existence (qui peut durer plusieurs années) dans quelques mètres ou décimètres carrés.

En complément de ces déplacements actifs, on observe de nombreux cas de déplacements passifs à la fois dans les milieux aquatiques où les animaux peuvent descendre les vallées, emportés par le courant, mais également chez certains escargots terrestres qui, fuyant la chaleur du sol, se fixent aux voitures ou aux trains et peuvent parcourir ainsi des centaines de kilomètres avant de fonder de nouvelles colonies dans des lieux qu'ils n'auraient jamais pu atteindre "à pied". Sans le concours de l'Homme, ces grands déplacements peuvent également avoir lieu de manière plus naturelle via les oiseaux migrateurs.

// Une limace, c'est un escargot sans coquille

Malgré les apparences, les limaces et les escargots ont des besoins, des contraintes et des modes de vie très différents. En effet, les limaces, qui ne possèdent pas de refuge naturel sur le dos, ont trouvé d'autres stratégies pour faire face à la sécheresse en se cachant dans divers abris frais et humides en journée pour être plus actives et s'aventurer au-dehors durant la



C'est en se fixant à des véhicules que l'hélicelle des Balkans a pu traverser la France et s'installer dans notre région.

nuit ou les jours de pluie. L'absence de cette encombrante coquille, dont la fabrication demande du temps, de l'énergie et beaucoup de calcium leur a permis de s'affranchir d'un certain nombre de contraintes leur permettant d'améliorer leur succès reproducteur mais également de coloniser des milieux acides (que fuient les escargots) comme peuvent l'être les forêts de conifères et les massifs aux substrats granitiques telles que les Vosges par exemple.

¹ Autofécondation : reproduction d'un individu hermaphrodite en produisant des œufs qu'il féconde avec son propre sperme.

² Parthénogenèse : reproduction d'un individu femelle à partir d'un œuf non fécondé (sorte de clonage).

³ Malacologie : scientifique qui étudie les mollusques.

⁴ Détritivore : qui se nourrit de la matière organique en décomposition.

Julien Ryelandt, CBNFC-ORI

« Les Méconnus de BFC »

Débuté en 2023, ce programme est porté par les Conservatoires botaniques nationaux de Franche-Comté et du Bassin parisien (CBNFC-ORI & CBN BP) ainsi que la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB), avec le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Ministère en charge de l'écologie (DREAL BFC) et de la Région BFC. L'objectif sur trois ans est de combler les lacunes de connaissances sur l'ensemble du territoire régional concernant quatre taxons : les champignons, les mollusques, les mousses et les orthoptères.





AGENDA

PLANNING FDSEA 39
Du 31 mars au 5 avril 2025

Jeudi 3 avril - 9h30 : DDT : SSEE – DDT à Lons le Saunier – JM.HERVE, C.BONGAIN, JY.NOIR

Samedi 5 avril - 9h : Fédération Départementale des Chasseurs Jursiens : assemblée générale – Legta de Montmorot – C.BUCHET

SOELIS TRAVAILLE POUR VOUS
Actions emploi

2 avril de 09 à 13h : 3 jours du GEIQ à Lons-le-Saunier.

4 avril de 10 à 13h : AG comité de section JN à Parcey.

4 avril à 10h : Permis de remplacement Jura Sud à Montfleury

TERRE COMTOISE

Les nouveaux installés sensibilisés au modèle coopératif

Dans un contexte agricole en pleine mutation, la coopérative Terre Comtoise a organisé, le 14 mars 2025 à Dannemarie-sur-Crête, une journée dédiée à « la nouvelle génération d'agriculteurs ». L'objectif affiché ? Renforcer la proximité avec les agriculteurs récemment installés et leur faire découvrir les atouts d'un outil coopératif construit au fil de 15 années d'expérience.

Organisée par la commission « perspectives », présidée par Thierry Vallet, vice-président de la coopérative, cette initiative a été spécialement pensée pour répondre aux attentes des agriculteurs ayant moins de trois ans d'expérience sur le terrain. Au programme, des ateliers thématiques animés par les équipes de Terre Comtoise et la présence de jeunes administrateurs tels que Justine Grangeot et Arnaud Gaillot, qui partagent leur engagement et leur vision novatrice de l'agriculture. Au cours de cette journée, les participants ont pu explorer les différents métiers et services offerts par la coopérative : de l'approvisionnement à la collecte et valorisation des grains, sans oublier la production d'aliment pour le bétail et le domaine du machinisme agricole. Un accent particulier a été mis sur la recherche et le développement à travers l'Alliance BFC, véritable catalyseur d'innovation pour le secteur agricole régional.

L'après-midi a été marquée par la visite de l'outil de fabrication d'aliment du bétail « DAN2 », l'usine la plus moderne et performante de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette immersion a permis aux jeunes agriculteurs d'appréhender concrètement le fonctionnement d'un site industriel alliant technologie de pointe et respect des savoir-faire traditionnels.

Une démarche de proximité et d'écoute au service des agriculteurs

Clément Tisserand, président du Groupe coopératif Terre Comtoise, ainsi que Aude Bertout, directrice générale, ont réaffirmé lors de cet événement l'importance capitale de la relation de confiance entre la coopérative et ses adhérents. Ils ont rappelé que, dans un environnement marqué par des défis tels que l'instabilité géopolitique, les crises sanitaires, les aléas climatiques, l'inflation et la volatilité des marchés, Terre Comtoise se positionnait comme un partenaire solide et engagé dans la sécurisation et la compétitivité des exploitations agricoles.

Cette initiative se veut également une invitation claire aux jeunes agriculteurs à s'intéresser, s'engager et investir dans les projets coopératifs régionaux.



Agenda des comices

- 27 au 30 mars : vaches en piste
- 5 avril : comice du pays des Lacs à Patornay
- 13 avril : comice du pays de Salins à Geraise
- 26 avril : comice du Grandvaux à Saint Laurent
- 27 avril : comice de Nozeroy (miss et inter) à Censeau
- 3 mai : comice du Haut-Jura à Longchaumois
- 28-29 mai : Montbeliard Prestige à Besançon
- 24 au 26 juillet : Show Open Genisses à Montbéliard

Du 27 au 30 mars

Vaches en Piste – Interrégional

Le concours Vaches en Piste se déroulera du 27 au 30 mars à Rochexpo – La Roche-sur-Foron (74).

1^{er} avril

AG Bleu de Gex

Le syndicat interprofessionnel de l'AOP Bleu de Gex Haut-Jura ou Bleu de Septmoncel se tiendra le mardi 1^{er} avril 2025 à 10h00 salle des Dolines aux Moussières

3 avril

AG de la FRCL

La FRCL (Fédération régionale des coopératives laitières) tiendra son assemblée générale jeudi 3 avril à Levier. Elle sera suivie d'un exposé débat avec Pascal Haumont, conférencier humoriste, sur le thème « Mettez des couleurs dans vos relations professionnelles ».

5 avril

Comice du pays des Lacs à Patornay

9h30 - 12h : Concours bovin
13h : défilé des enfants et de leur petits veaux
13h30 : championnats suivis des lots d'élevages
Repas le midi 16€
Zone industrielle, Philicot 39130 Patornay

Inscriptions ouvertes sur Synel jusqu'au 23 mars



8 avril

AG syndicat du Morbier

Le syndicat de l'AOP Morbier tiendra son assemblée générale le mardi 8 avril à 14h, à censeau (salle du temps libre)

11 avril

Remise des Trophées de l'œnotourisme Jurassien

Les Ceps d'Or 2025, trophées de l'œnotourisme Jurassien seront remis conjointement par Jura Tourisme & Attractivité et le Comité Interprofessionnel des Vins du Jura, vendredi 11 avril à 16 heures, au Domaine de la Pinte à Arbois.

12 avril

Portes ouvertes Monts & Terroirs

Monts&Terroirs participera aux Rendez-vous du Comté du 10 au 13 avril 2025 et ouvrira ses portes au public afin de proposer des visites de ses caves d'affinage par les maîtres de caves, acteurs passionnés de la profession. Il y aura également à Poligny un petit village de présentation de notre univers, nos métiers, ainsi que des valeurs de la filière. Le tout le samedi 12 avril de 10h à 17h.

Le journal se réserve le droit de refuser toute insertion, sans avoir à justifier sa décision. Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur (article 122-4 du code de la propriété intellectuelle).

13 avril

Comice du pays de Salins

Le comice du pays de salins se tiendra le dimanche 13 avril à Geraise. Inscriptions sur synel jusqu'au 31 mars.

27 avril

Comice de Nozeroy

Le comice de Nozeroy (miss et inter) aura lieu à Censeau le 27 avril. Les inscriptions sont ouvertes sur Synel pour les cantons concernés : Nozeroy, Salins et Champagnole du côté jurassien. Elles seront closes le 9 avril.



Retrouvez nous sur...
www.juragricole.com



2F construction SPÉCIALISTE DU BÂTIMENT AGRICOLE
www.2fconstruction.fr

Charpente - Couverture - Étanchéité
Bardage - Serrurerie - Zinguerie

9 rue des Érables - 39380 BANS
Tél : 03.84.71.72.35 - Fax : 03.84.81.53.44 - E-mail : 2fgeneral@2fconstruction.fr

FOUILLAND Jean-Philippe **Benoit PERNET**
06 07 09 86 63 **06 42 89 96 98**

AGENDA LOISIR

6 avril

Course d'Endurance Équestre

6 avril 2025 à Verges (Terrain de jeu - Route des Marronniers)
Plus de 100 couples chevaux /cavaliers sont attendus pour parcourir de 10km à 100 km. L'endurance équestre est une discipline sportive de la Fédération Française d'Equitation. Les couples doivent parcourir un nombre de km répartis sur plusieurs boucles sur un temps donné.

Les départs se font groupés ou différés selon les épreuves. Au départ et à l'issue de chaque boucle, un vétérinaire s'assure de la bonne santé des équidés et valide ou non la poursuite de l'épreuve pour le couple. Une vraie communion avec la nature dans le respect de celle-ci et de l'animal !

Départ des épreuves à partir de 7h30

Remise des Prix à 16h30



MÉTÉO

MÉTÉO DE L'HERBE DU 18 AU 25 MARS 2025

Accélération du verdissement

Avec un printemps marqué par de fortes amplitudes thermiques, alternant le chaud et le froid entrecoupé de quelques précipitations, le verdissement s'accélère de jour en jour mais les croissances restent modérées. Surveillez les hauteurs d'herbe et profitez de sols ressuyés pour mettre à l'herbe ou poursuivre les rotations en plaine. Le premier passage à 7-8 cm est important pour valoriser la pointe d'herbe, favoriser le tallage, « nettoyer la parcelle » et limiter les refus aux tours suivants.

Point de vue de l'éleveur : Gaec de la Marcotte / Julien Vuillermoz, Fourg (25)

« Nous avons sorti nos vaches le 24 mars pour la première fois car la portance des sols était meilleure que la semaine précédente. L'aspect de l'herbe a également changé bien qu'elle ne soit encore pas suffisamment haute (5,4 cm en moyenne). J'effectue les mesures à l'herbomètre depuis

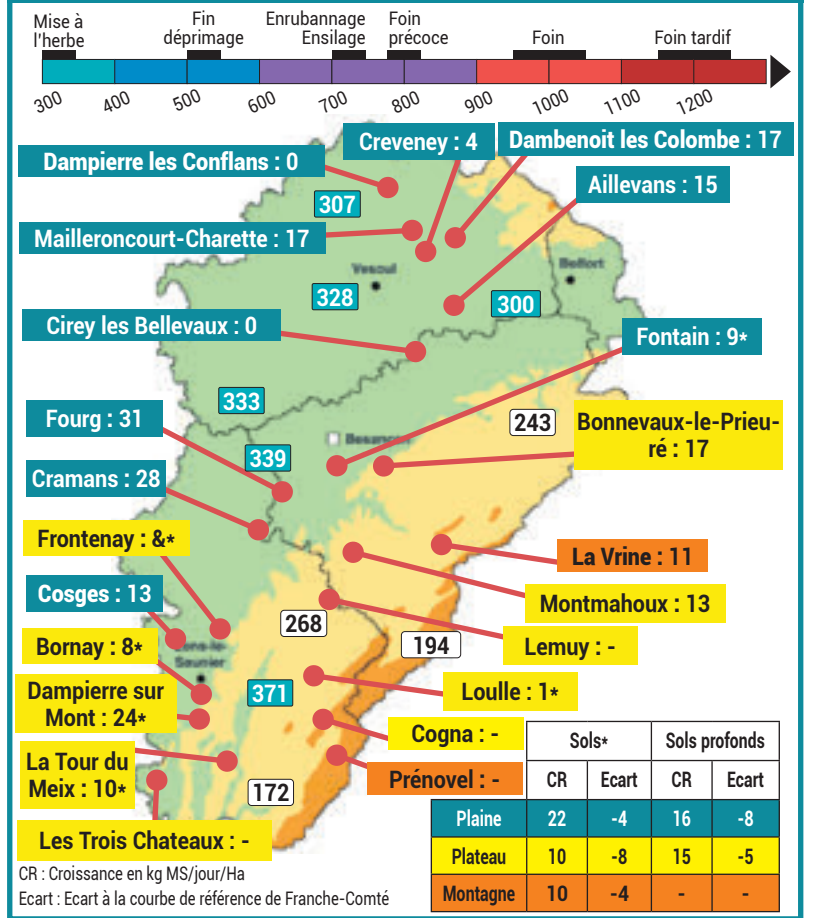
lundi dernier et la croissance s'annonce prometteuse avec 31,4 kg de MS/ha/jour. La période de transition sera assurée avec une ration composée de moitié de foin et de moitié de regain avec 5 kg de VL 22 pour produire les 27 kg de lait actuels. Le moment de cette mise à l'herbe tombe bien car il

reste juste assez de stock de ce type de fourrage. Néanmoins le troupeau pourra quand même compter sur une réserve de foin de qualité inférieur en cas de saison difficile. »

Propos recueilli par Philippe Tondu, Conseil Élevage 25-90 Groupe Herbe Franche-Comté

Repères conduite troupeau	39		25-90		70	
	Foin	Ensilage	Foin	Ensilage	Enrubannage	Ensilage
Lait par vache (kg/VL)	21,6	26	22	25,1	20,9	27,1
TB (g/kg)	37	39,6	37,7	40,5	38,2	40,5
TP (g/kg)	32,1	33,1	32,7	34,1	33,1	34,1
Coût total ration (E/1000 kg de lait)	214	180	208	179	219	190
Coûts concentrés + mxr (E/1000 kg de lait)	115	105	118	87	140	122
g de concentrés/kg de lait	286	251	272	178	372	286

Résultat de la semaine du 18 au 25 mars



INFO PRAIRIES

- Station de Pontarlier**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 8 mars 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 202°
 - Station d'Arbois**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 12 février 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 374°
 - Station de Champagnole**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 23 février 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 268°
 - Station de Lons-le-Saunier**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 13 février 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 371°
 - Station de La Pesse**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 18 mars 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 172°
 - Station de Saint-Julien-sur-Suran**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 19 février 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 305°
 - Station de Tavaux**
23.03.2025 (repère 01.01) apport d'azote 200° : atteint le 12 février 2025
23.03.2025 (repère 01.02) : 358°
Repère des 200° sur la base du 1^{er} janvier (apports d'azote).
- Pour rappel au niveau des autres repères de sommes de températures (repère 1^{er} février), on a un démarrage de la végétation vers 200-250°. Il faut prévoir la mise à l'herbe vers 300-350° et arrêter le déprimage avant 500°. Pic de croissance de l'herbe vers 650°. Enfin, le stade début épiaison (repère pour la date de fauche) pour les prairies à bonne productivité est de 800°, le stade foin début floraison à 1000° et le stade floraison à 1200°.
- (Cumuls calculés à partir du 1^{er} janvier et 1^{er} février, base 0-18° C, à partir des températures moyennes journalières – Source : Météo France – Traitement chambre d'agriculture du Jura).

Renseignements : Sylvie Bombrun au 03 84 52 45 45 ou 07 87 05 44 84

Météo

PREVISIONS DU VENDREDI AU MERCREDI

élaborées le 26 mars 2025



VENDREDI 28 MARS
Saint Gontran

SAMEDI 29 MARS
Sainte Gwladys

DIMANCHE 30 MARS
Saint Amédée

LUNDI 31 MARS
Saint Benjamin

MARDI 01 AVRIL
Saint Hugues

MERCREDI 02 AVRIL
Sainte Sandrine

PRÉVISIONS À 7 JOURS
3250 Service 2,99 € / min + prix appel

Bilan climatique des 7 derniers jours

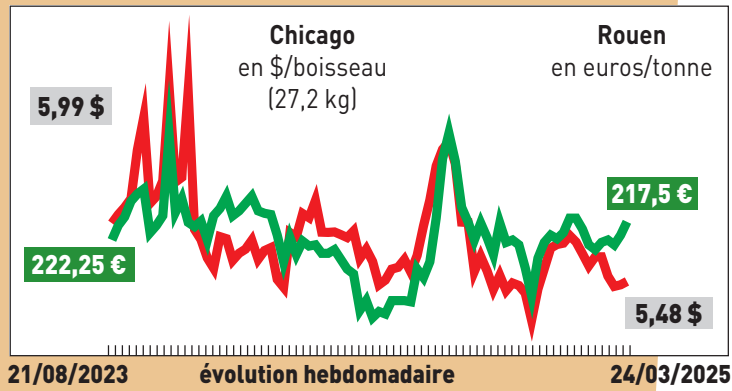
	Cumul des pluies du 26/03 au 02/04	T° la plus froide	T° la plus chaude	Somme des T° > a 0°C
Tavaux	3.6 mm	0.0 °C	20.4 °C	84.1 °C
Champagnole	11.7 mm	-2.4 °C	21.4 °C	67.6 °C
Lons-le-Saunier	10.5 mm	0.0 °C	20.5 °C	89.5 °C
La Pesse	22.6 mm	-0.9 °C	16.9 °C	50.9 °C

Légende



COTATIONS

Blé



Régression des prix

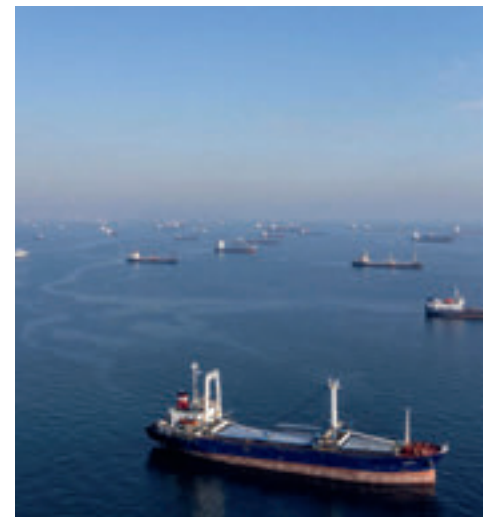
Les prix du blé tendre français ont perdu du terrain entre le 17 et le 24 mars, diminuant de 3 €/t sur sa place de référence. Et ce, dans le sillage des contrats à terme blé sur Euronext et le CBOT. Les exportations françaises ne parviennent pas à profiter d'un contexte moins concurrentiel où la Russie est moins agressive. La guerre commerciale et ses taxes douanières réciproques, et la situation géopolitique en Ukraine restent des facteurs de volatilité pour les prochaines semaines. Selon le rapport CéréObs de FranceAgriMer, sur la semaine du 11 au 17 mars, les conditions de culture « bonnes à très bonnes » du blé tendre pour la récolte 2025 sont stables à 74 % (66 % en récolte 2024).

// GUERRE EN UKRAINE

Washington soutient les exigences agricoles russes en mer Noire

Dans un communiqué publié le 25 mars à l'issue de discussions bilatérales avec la Russie et l'Ukraine à Ryad (Arabie Saoudite), l'administration américaine du Président Donald Trump a annoncé avoir convenu avec ses homologues russes et ukrainiens « de garantir une navigation sûre, d'éliminer le recours à la force et d'empêcher l'utilisation de navires commerciaux à des fins militaires dans la mer Noire ». Dans cette perspective, Washington s'engage également à aider Moscou à rétablir son accès au marché mondial des exportations de produits agricoles et d'engrais. Rien de tel avec Kiev. L'assouplissement des restrictions sur ses exportations agricoles était une des conditions préalables de la Russie à un accord. Au cœur des discussions, le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a notamment réclamé des « garanties claires » qui « peuvent être uniquement le résultat d'un ordre de Washington » au président ukrainien Volodymyr Zelensky, pour arriver à un accord sur la navigation commerciale en mer Noire,

selon l'AFP. En outre, le chef de la diplomatie russe aurait demandé que personne n'essaie « d'écarter » la Russie du marché mondial des engrais et des céréales, en référence aux sanctions occidentales.



// PRODUITS LAITIERS FRAIS

Retour de la croissance en 2024, craintes pour 2025

En 2024, le marché des produits laitiers frais (PLF) en grande distribution a progressé en volume (1,773 million de tonnes, +1,2 % par rapport à 2023) et en valeur (6,05 milliards d'euros, +1,6 %), a annoncé Syndifrais dans un communiqué le 25 mars, s'appuyant sur une étude Circana pour le Cniel. L'organisation professionnelle des PLF note une évolution continue en faveur des marques de distributeurs (MDD) qui représentent désormais plus d'un achat sur deux en volume (50,8 %, contre 49 % en 2023). En termes de produits, tous les segments progressent : les yaourts et fromages frais restent prédominants avec 53,1 % des volumes (942 00 tonnes, +0,3 %), suivis des desserts frais, des fromages frais et de la crème fraîche. Bien que les ventes du début d'année 2025 se poursuivent selon la même dynamique qu'en 2024, Syndifrais redoute que plusieurs phénomènes (résurgence de la fièvre aphteuse, perturbations à l'importation de tourteaux de

soja non déforesté et décapitalisation du cheptel laitier en France et en Allemagne) aient un impact sur les cours des matières premières laitières. « Le manque de matière grasse laitière est particulièrement sensible », note l'organisation professionnelle, qui souligne la flambée actuelle des ingrédients non laitiers comme le cacao très utilisé pour les desserts laitiers.



// ENSEIGNEMENT AGRICOLE

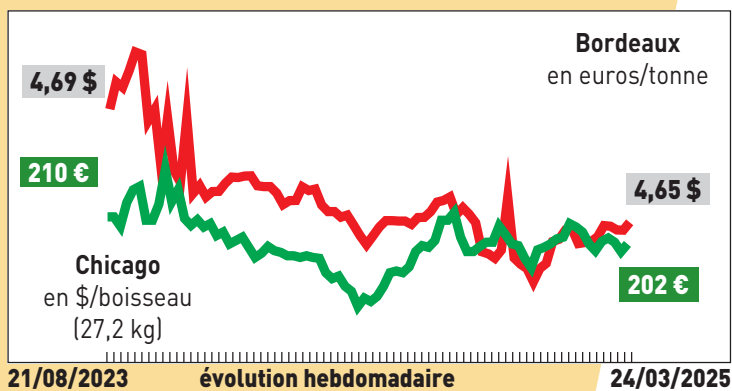
À cours de subventions, les établissements privés « en danger »

Lors des questions au gouvernement le 25 mars à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Bataille (Liot, Nord) a alerté sur une baisse des subventions aux établissements d'enseignement agricole privé, qui les met « en danger ». « Sans ajustement de subventions, un bon nombre d'établissements (...) pourraient faire face à terme à des risques de fermeture ou de cessation de paiement », a déclaré le député. Le protocole 2022-2026 avec l'Etat les prive de 25 % de subventions, soit un manque à gagner de 35 à 40 millions d'euros, d'après lui. Un recours gracieux est engagé par le Cneap, qui fédère

l'enseignement agricole privé. « J'ai accédé à leur demande de convocation d'une commission de conciliation », a répondu Annie Genevard. Cette baisse des subventions s'inscrit dans un contexte d'« effort budgétaire » réclamé à tous les ministères, selon elle. Toutefois, la « non-couverture des dépenses » des établissements agricoles privés est « un sujet qui n'est pas réglé depuis des décennies », a insisté la ministre. Et d'affirmer son « engagement plein et entier pour être au côté de l'enseignement agricole privé ».



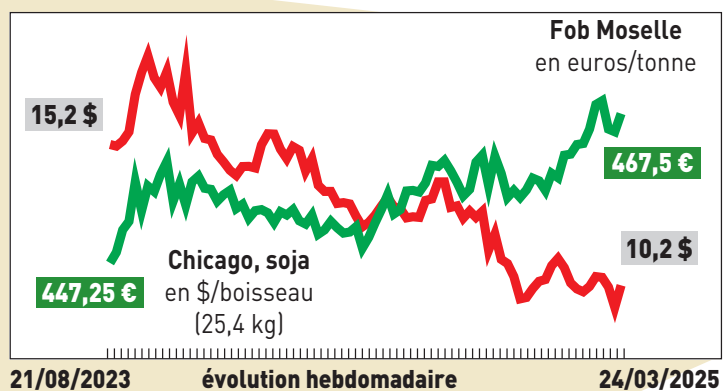
Maïs



Pertes tarifaires

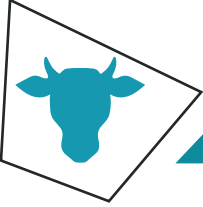
Les cotations du maïs sur le marché physique français ont quelque peu régressé entre le 17 et le 24 mars, perdant 1 €/t sur sa place de référence, dans le sillage d'Euronext. Les cours du maïs sur le CBOT ont quant à eux progressé. Les ventes à l'exportation états-unienne étaient pourtant toujours dynamiques, avec le Mexique en première position parmi les importateurs. Cependant, de plus, les attachés de l'USDA au Mexique prévoient une hausse de la production du pays en 2025-2026, et donc un recul des importations mexicaines. Par ailleurs, le maïs états-unien fait l'objet de répressions de la part de la Chine et de l'UE avec la mise en place de taxes douanières respectivement de 15 % et 25 %.

Colza



Nette reprise du colza malgré le retrait du soja

Les prix de la graine de colza sur le marché physique français ont regagné le terrain perdu ces dernières semaines, gagnant 33 €/t sur sa place de référence entre le 1er et le 24 mars. Et ce, dans le sillage du contrat colza sur Euronext, suivant la reprise des cours du canola canadien. Les opérateurs considèrent que la dégringolade des prix de ces dernières semaines a été excessive. Les prix du soja sur le CBOT ont perdu du terrain entre le 17 et le 24 mars, diminuant de 8,25 cts\$/t sur la première échéance. Pour la campagne 2025-2026, l'attaché du ministère de l'Agriculture des États-Unis au Brésil estime que la superficie du pays en soja augmentera de 900 000 ha pour une production record de 173 Mt.



BOVINS

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs

D'après les cotations GBEA FranceAgriMer

Coût de prod. : 5,98 €/kgC

2024 : **5,49 €/kgC**

6,30
Comparaison /S11 2025

JB U-

Coût de prod. : 6,17 €/kgC

2024 : **5,46 €/kgC**

5,93
Comparaison /S11 2025

VA R=

Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

Abattages hebdo gros bovins

D'après les données hebdomadaire Normabev*

55 000 têtes

56 046

Gros bovins

*concernant les abattoirs de plus de 1500 tcc/semaine

Export vif Italie

D'après les données hebdomadaire DGAL-TRACES

Comparaison /S12 2024/25

5.12 2024

18 215

Cumul 2025/2024

-3%

-7%

Broutards

Moyenne hebdo cumulée : 17 500 têtes

Cotations françaises maigre

D'après les cotations GBM FranceAgriMer

Coût de prod. : 4,08 €/kgV

2024 : **3,6 €/kgVif**

5,02
Comparaison /S.10 2025

Ch U 400 kg

+2 ct

Stocks d'animaux

GEB - Idéale d'après BDNI - SPE - Normabev - Bovex (projet Modemo)

VA

3,44 M³

-73 000 têtes

Décapitalisation : -2% / 2024

1^{er} déc. 2024

-83 000 Naissances

sur l'année 2023/24

Ecoulement des JB : +12 900 têtes

15 500 têtes de retard au plus fort de la crise 2020

5.52

EN BREF, POUR CETTE SEMAINE (S.12)

- **Abattages** : les abattages sont légèrement moindres, notamment concernant les vaches laitières.
- **Les cotations des jeunes bovins viande sont stables**, et celles des vaches allaitantes sont en hausse (+5 cts).
- **Suivi d'écoulement des JB viande** : Pas de mise à jour en début d'année - Sur l'ensemble de l'année 2024, les sorties des jeunes bovins sont restées plus rapides que la modélisation (+13 300 têtes après consolidation des données d'export), traduisant la très bonne dynamique des marchés français et d'export.
- **Exports maigre** : les exports maigres restent ralentis par le manque d'offre.
- **La cotation du broutard** sont toujours en hausse (+2 cts), avec une offre toujours restreinte.

Comté

Mois de février 2025

11 003,04 €/t pour 4 852 tonnes

Nombre de mois moyen de vente en stock : **9,88**

Prix de référence pour le paiement des fromages : **9 200,27 €/t**

MPN 6 mois glissants : **11 032,93 €/t**

Moyenne pondérée nationale moyenne franco ramenée à la meule

Ovins

Porcins

Cotations FranceAgriMer 17/03/2025 au 23/03/2025 - S.12

Agneaux 16-19 kg		Zone nord		Zone sud	
Prix en Kg, HT, entrée abattoirs					
U	Ciré (2)	11,73	0,39	-	-
	Couvert (3)	11,71	0,29	-	-
R	Ciré (2)	11,36	0,19	10,46	0,04
	Couvert (3)	10,97	0,24	10,49	0,11
O	Ciré (2)	9,70	-	9,78	-
	Couvert (3)	9,64	0,19	9,79	0,35
Prix moyen pondéré des agneaux : 10,25 (+0,17)					
Moyenne Agneaux Rungis : 11,27 (-0,06)					

Marché du porc breton

Porc (euro/kg) - Lundi 24 mars 2025	
1,683	0,003
Coches (euro/kg) - Jeudi 20 mars 2025	
1,193	=
Cotation régionale du porc charcutier	
Lyon (euro/kg - classe E) Vendredi 14 mars 2025	
1,95	-0,01
Prix des porcelets Sud-Est - Marché du 24/03/25	
25 kg (euro/kg)	2,67 =
7 kg (euro/tête)	42,37 =

Cotations du marché de Bourg-en-Bresse

Semaine 13 - Mardi 25 mars 2025 (FranceAgriMer)

Bovins de boucherie En euro/kg de carcasse - Apports : 254

Race	Sexe	Conformation	Poids	Cours relevés (en €/Kg Carc.)			
				Mini	Maxi	Moyen	Variation
GÉNISSES							
VML	F	U		6,05	6,20	6,10	-
		R		5,25	5,80	5,65	-
		O		4,70	5,25	4,90	-
Viande	F	U	> 350 kg	6,05	6,20	6,10	-
		R	> 350 kg	5,80	6,00	5,90	-
VACHES							
Charolaise -10 ans + 350 kg	F	R	-10 ans + 350 kg	5,80	6,00	5,90	+0,05
Mixte	F	O		4,25	5,45	5,10	+0,05
Laitier	F	P		3,90	5,00	4,55	-
Mixte (Bourg)	F	P		3,90	5,10	4,60	-
Viande	F	R		5,20	5,80	5,55	+0,05
TAUREAUX							
VML	M	URO		4,65	5,40	4,90	+0,10

Tendance : L'offre limitée ne répond pas aux attentes des acheteurs. Les cours progressent à nouveau.

Veaux de 10 jours à 4 semaines En euro/kg de carcasse - Apports : 213

				Mini	Maxi	Moyen	Variation
				Croisés Mixtes (mère mixte x père viande OU mère mixte x père mixte)	M	Standard	R
			O	275	345	315	=
	F	Standard	R	325	385	365	=
			O	245	305	285	=
Races mixtes pures (Montbéliard, Abondance, Tarentaise)	M	Standard	50 à 55 kg	260	320	285	=
			45 à 50 kg	190	245	215	=

Tendance : La vente est toujours active et les cours sont reconduits.

Cotations établies par la commission régionale Bourgogne Franche-Comté à Dijon

Semaine 12 - du 17/03/2025 au 23/03/2025

Gros bovins entrée-abattoir (en euro/kg net)

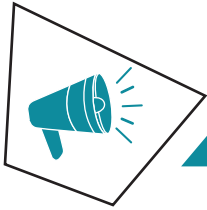
Conformation et tiers de classe	E	U			R			O			P		
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-
Cat. non cotée par Bassin Centre-Est													
Bœufs	Mixte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Génisses	Viandes (+350 kg)	-	-	6,40	6,18	6,04	5,92	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	-	0,04	0,06	0,05	-	-	-	-	-	-
Vaches	Viandes (+350 kg)	-	-	6,02	5,97	5,92	-	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	-	0,04	0,06	0,07	-	-	-	-	-	-
	Mixte	-	-	-	-	-	-	-	5,41	5,36	-	-	-
	Variation	-	-	-	-	-	-	0,07	0,07	-	-	-	-
	Lait	-	-	-	-	-	-	-	-	5,00	4,99	4,96	-
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	0,07	0,07	0,06	-
Jeunes bovins 12 à 24 mois	Viande	-	6,37	6,34	6,31	6,28	-	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	=	0,01	0,01	-	-	-	-	-	-	-
	Mixte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lait	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taureaux	Viandes Mixte Lait	-	-	-	5,65	-	-	-	-	-	-	-	-
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tendance : Marché stable en JB. En femelles, la faiblesse de l'offre entraîne une hausse des prix dans toute l'Europe.

Bovins charolais destinés à l'engraissement - En euro/kg vif départ exploitation

Mâle				Femelle	
6-12 mois		12-24 mois		6-12 mois	12-24 mois
350 kg	400 kg	450 kg	500 kg	270 kg	400 kg
U	U	U	U	U	U
5,20	5,02	4,89	4,60	4,63	4,41
0,0,10	0,02	=	-0,11	0,01	-0,01

Tendance : Marché compliqué dans les lourds mais très actif jusqu'à 350 kg.



ANNONCES RÉGIONALES

Scierie mobile RABY
Sciage chez vous jusqu'à 13 m de long et 1,30m de diamètre
42520 SAINT-APPOLINARD
Tél. **04 74 87 40 15**

Récolte

01 - Particulier vend piquets acacia à partir de 1 m 80. Possibilité de livraison.
☎ 06 03 12 27 73

26 - Vends luzerne première et deuxième coupe, bottes rectangulaires dimension matelas.
☎ 06 86 80 25 83

38 - Vends foin 2024 bonne qualité 75 balles rondes 70 euros la tonne, Lac paladru
☎ 06 08 57 63 24

Fourrage

01 - Vends foin bottes rectangulaires 2024.
☎ 07 78 11 12 73

26 - Vends foin PN balle ronde, possibilité de livraison.
☎ 06 88 48 14 29

26 - Vends fourrage luzerne en bottes 60/80/200 prix 15 euros la botte.
☎ 06 85 23 19 92

38 - Vends foin 2023-2024, 120x70 prairie naturelle prix intéressant sur grosse quantité livraison possible.
☎ 06 07 33 77 17

70 - Vends foin 2024, bottes carrée et balles rondes récoltées sec. 50€/tonne.
☎ 06 76 41 49 02

70 - Vends foin 2024 bottes carrés et balles rondes, bonne qualité, secteur Villersexel, 70 euros la tonne.
☎ 06 76 41 49 02

71 - Vends foin paille.
☎ 03 85 75 30 48

71 - Vends foin et paille pour paillage.
☎ 06 89 30 61 60

71 - Vends foin 2024, balles rondes, 240x1,20x90, bonne qualité.
☎ 03 85 72 23 47
ou 06 80 65 86 32

Terrain

69 - Vends terrain propice

au bio-jardinage, mini-étang possible et autre dessein en agro-écologie.
☎ 06 79 05 11 38

Location

Immobilier

70 - JA recherche Terre agricole à acheter minimum 10ha ou exploitation Nord Franche Comté.
☎ 06 65 41 39 38

Autres

42 - A faire vigne 1000 p. environ Margerie-Chantagret.
☎ 06 98 46 91 82

Emploi

Offre

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recherche : salarié(e) en CDD jusqu'à septembre inclus. Missions : travaux d'entretien de clôtures, de maçonnerie, de préparation des semis, soin aux animaux, travaux de fenaison, travaux de pressage de paille et/ou moisson. • Contrat à durée déterminée jusqu'à septembre inclus. Salaire 11,88 € brut/h. Permis B, possibilité logement. Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
☎ 06 88 12 72 11

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recherche : salarié(e) qualifié(e) autonome, rigoureux et à l'aise avec les bovins. Missions : Travail en équipe sur 2 exploitations (polyculture-élevage bovins charolais et en polycultures avec création d'un atelier d'élevage d'engraissement de bovins). Observation et soins des animaux, travaux du sol et traitements qui y sont liés, travaux de clôtures, plantation de haies, maçonnerie et petites constructions. Compétences requises : méticulosité, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage, maîtrise d'engins agricoles et de l'électronique embarquée, bonnes connaissances en agronomie, plaisir d'apprendre. Formations requises : expériences significatives ou BAC agricole mi-

nimum, Certiphyto à passer rapidement si non acquis. Contrat à durée indéterminée après une période d'essai. Salaire à négocier selon expérience et compétences. Permis B Envoyez CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
☎ 06 88 12 72 11

26 - Recherche salarié(e) agricole pour traite et soins aux animaux.
☎ 07 50 34 80 02

58 - Urgent, recherche salarié agricole polyvalent, H/F, CDI. Scea De Treigny, 58420 Chevannes Changy. (0606)
☎ 06 10 64 01 65

74 - Recherche salarié pour les foins, traite, suivi du troupeau, entretien des parcs.
☎ 06 18 49 93 35

Offre de service

26 - Vous déménagez ? Vous débarrassez ? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, Girard Benjamin
☎ 06 63 31 48 59

Divers

39 - Vends piquets acacia 1,80 m autres dimensions sur demande. Possibilité de livraison.
☎ 06 85 10 34 19

Mariage

38 - Homme, non fumeur recherche dame 50 à 65 ans pour rompre solitude, vivant à la campagne dans maison proche de toutes commodités.
☎ 06 16 30 75 61

69 - Femme 42 ans, cherche un homme pour aboutir à une vie de couple ensemble. Une relation sérieuse. (1204)
☎ 06 78 30 76 44

Animaux

Bovin

03 - Elevage Lena Olivier, 03360 Urçay, vend reproducteurs limousins de 15-16 mois, fils de Lano (RRE), Loustick (RRE), Orly, TGS. (0801)
☎ 06 28 02 04 05

18 - Vends reproducteurs charo-

lais HBC 2 ans, 12 mois, b. origine IA, monte naturelle. Gaec de Turcy-Fleurier, Garigny.
☎ 06 23 16 10 19

21 - Elevage charolais inscrit, vd, veaux 16 mois dont plusieurs sans cornes, TGS, livraison assurée. Gaec Lechenault Frères. (1307)
☎ 06 24 24 69 93

21 - Élevage charolais HBC, vends taureaux reproducteurs 14 à 16 mois, prêts à saillir, vêlage facile, IND, IBR et BVD. Livraison assurée. EARL Guenot Nicolas, 21230 Allerey. (0201)
☎ 06 31 23 56 01

21 - Élevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène. Propose à la vente taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et choix important de veaux de l'année. Toutes garanties. Élevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances. (0202)
☎ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

38 - Vends taureaux charolais sans cornes, génotypés 16-17 mois Gaec de Navoux.
☎ 06 16 85 50 52

39 - Achète vache montbéliarde fraîche au lait, indemne, propre, à l'attache ou logette. Jura Doubs.
☎ 06 75 11 64 44

42 - Vends taureau charolais adulte + taureaux charolais 15-16 mois, HBC, élevage et viande. Gaec Cuisset Gacon, St-Germain-Lespinnasse.
☎ 06 30 92 60 12
ou 06 71 45 80 59

58 - Vends 6 taureaux de 2 ans HBC, dont 2 SC et 1 IN, et 10 brebis cheptel charolaise, non suitées. GAEC MARION, Luzy. (1306)
☎ 06 24 42 29 42
ou 06 07 51 04 99

58 - Vends reproducteurs HBC, 1 - 5 - 16 mois, Origine IA, Velage facile Earl Dominique Compot 1101
☎ 06 03 59 84 26

58 - Elevage limousin Thoulé David, vend veaux de 15 mois mixte à mixte viande pour la reproduction. TGS. (1207)
☎ 06 10 09 65 69
03 45 82 90 10

58 - Elevage HBC origine insémination, vds 1 taureaux de 22 mois et 8 reproducteurs de 15-18 mois. François Bouche éleveur/inséminateur, 58340 Cercy la Tour. (1206)
☎ 06 16 07 54 55

58 - Vends grand choix repro charolais 1, 2, 3, 4, 5 ans HBC ou non. Gaec Montcharmont R et T. (1201)
☎ 06 14 09 77 66
06 16 36 19 68

58 - Vends veaux repro charloais 15 mois prêts à saillir Garanties sanit. Plusieurs origines Livraison Gaec Deboux. 1106
☎ 06 28 58 12 92

58 - Vends 3 taureaux de 2 ans et 15 veaux de 15 mois, HBC. Gaec Touillon Moiron, Decize. (0605)
☎ 06.19.82.08.94

58 - Vends grand choix de taureaux HBC. Cornus, sc, hétéro et homozygotes de 12 à 24 mois. Grande sélection sur les qualités maternelles. Vaccinés FCO 8-4-3 + MHE. Livraison assurée. Earl Colmont. (0505)
☎ François 06 08 78 05 01.
Vincent 06 99 25 33 53

58 - Vends 20 veaux reproducteurs 15-17 mois, HBC, plusieurs vêlages faciles et sans corne, TGS. M. Duvernoy Gael. Gaec des Morillats, 58360 Préporché. (0403)
☎ 06 33 49 46 88

68 - Eleveur charolais HBC vend taureaux reproducteurs de 2 ans et 15 mois sans corne docile, livraison possible
☎ 06 72 11 40 67

71 - Vends taureau charolais HBC, 4 ans, origine Touillon, 58 veaux reproducteurs, 14 mois, IBR A.
☎ 0385 24 15 93

71 - Vends taureaux repro. 18 mois, Gaec Saunier, Issy-l'Évêque.
☎ 06 11 56 51 42

71 - Élevage charolais HBC vend 10 taureaux, 2 ans, type mixte élevage, Earl Pacaut Jean-Marc, 71190 Laizy.
☎ 06 84 10 17 27

74 - Vends VL ou génisses fraîches ou en lactation. Vends foin et regain séché.
☎ 06 60 29 24 08

74 - Vends 2 vaches de 3 ans charolaises suitées.
☎ 06 19 33 56 77

89 - Disponible à la vente reproducteurs charolais sans cornes 16 - 18 mois HBC, facilité de naissance, bon index, prêt à saillir, TGS, livraison assurée. Accueil permanent. SCEA de Tameron - Montillot. laurentmandron@orange.fr. (1009)
☎ Mandron Laurent
06 87 16 54 66
Maxime : 06 42 67 44 29

89 - Elevage charolais HBC vend 10 taureaux repro prêts à saillir, 40 mâles, vaches, génisses, laitons. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (0803)
☎ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71

Caprin

42 - Vends 20 chèvres Alpines, mises bas avril, livr. assurée.
☎ 06 86 57 38 41

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
☎ 06 08 06 98 65

Equin

42 - Vends 2 pouliches Comtoises, 2 ans, 3 ans + foin botte ronde 150 et botte carrée.
☎ 06 83 49 55 63

42 - Vends deux pouliches Comtoises, pleins papiers, saillies du 20 mai et du 29 juin 2024.
☎ 06 07 96 23 40

63 - Achète tout type de chevaux selle et poneys à valoriser et de réforme.
☎ 06 81 21 25 20

71 - Vends jument poulinière auxois, 12 ans, TB origine, prête à saillir.
☎ 06 52 11 90 90

Divers

26 - Propose pension pâturage PN et PA du 01/05/2025 au 30/08/2025 pour bovins ou ovins.
☎ 06 88 48 14 29

// BILAN

Origine des produits : la DGCCRF a renforcé ses contrôles

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a récemment présenté le bilan de son activité en 2024.

En 2024, la répression des fraudes (ministère de l'Économie) a « renforcé ses contrôles sur les produits alimentaires présentés comme d'origine française dans les différents réseaux de distribution, mais également tout au long de la chaîne de commercialisation, afin d'approfondir les investigations en cas d'indices de fraudes ». Bercy répondait ainsi à la forte mobilisation agricole de 2024 dont l'un des thèmes était la concurrence avec les produits étrangers, la distorsion des normes et de compétitivité sur ces produits. Dans ce contexte, la DGCCRF a diligenté 10 000 contrôles sur l'origine française des produits alimentaires, notamment dans les secteurs des fruits et légumes, de la viande et des alcools. Les agents

ont constaté un « taux d'anomalie de 34 % ». Cela s'est traduit par la délivrance de 1 802 avertissements pour les manquements les moins graves, de 588 injonctions à cesser des pratiques illicites, et de 562 procès-verbaux pour les cas les plus sérieux. Par ailleurs, les agents de la DGCCRF ont effectué des contrôles dans 3 263 établissements pour s'assurer du respect des règles de loyauté et de traçabilité des viandes. 53 % d'entre eux présentaient des anomalies principalement en matière d'origine, d'étiquetage et/ou de traçabilité. Cela a donné lieu à 152 procès-verbaux, 407 injonctions et 1 024 avertissements. Plusieurs manquements relevés en grandes surfaces ont donné lieu à des transactions pénales pour un total de

166 000 €.

OGM

Sur les 250 établissements contrôlés en matière de loyauté des produits laitiers, 37 % présentaient une ou des anomalies qui ont conduit à la rédaction de 45 avertissements et 26 injonctions. Par ailleurs, 372 établissements du secteur des œufs ont été contrôlés. 48 % de ces établissements ont présenté une non-conformité qui a donné lieu à 103 avertissements, 28 injonctions et 3 procès-verbaux. De plus, 662 entreprises de la filière charcuterie ont été contrôlées et 247 analyses de produits réalisées. 47 % des établissements présentaient au moins une anomalie donnant lieu à



En 2024, la DGCCRF a diligenté 10 000 contrôles sur l'origine française des produits alimentaires, notamment dans les secteurs des fruits et légumes, de la viande et des alcools.

162 avertissements, 85 injonctions et 14 procès-verbaux effectifs. Dans le cadre des contrôles sur les filières valorisant l'absence d'OGM dans les denrées, 137 établissements ont été contrôlés dès le stade de fabrication des aliments pour animaux destinés à la production de ces denrées : 13 % étaient en anomalie. L'enquête est

reconduite en 2025. Dans le secteur de l'apiculture, 53 producteurs, grossistes et détaillants ont été contrôlés. 40 % étaient en anomalie (fausses origines, faux producteurs, étiquetage erroné) de même que 52 % des 228 échantillons analysés (fausse origine florale, ajout de sucres exogènes).



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99



L'AGRICULTURE
 RECRUTE
 www.agriculture-recrute.org



Vous souhaitez contribuer à la promotion du vignoble jurassien fier de ses 4 AOC géographiques (L'Etoile, Côtes du Jura, Arbois et Château-Chalon) et 3 AOC produits (Crémant du Jura, Macvin du Jura et Marc du Jura). Expérimenté(e), vous souhaitez approfondir vos compétences viticoles ? **Ne cherchez plus, rejoignez Soelis emploi partagé !** Nos viticulteurs soucieux du respect de l'environnement n'attendent que vous. Présent dans l'ensemble du département du Jura, l'association Soelis emploi partagé regroupe le groupement d'employeurs départemental et le service de remplacement du Jura à destination principale du secteur viticole et agricole. Plusieurs salariés de notre groupement ont plaisir de partager leur temps avec d'autres entreprises ou collectivités (fruitières viticoles ou à comté, communes, artisans, ...). Une structure dynamique qui travaille, en équipe, pour donner les meilleures conditions possibles à ses employés. Nous sommes soucieux du bien-être de nos ouvriers viticoles et cherchons des solutions individualisées pour chacun d'entre eux. Bienveillance, écoute, performance et exigence seront au cœur de notre collaboration.

VITICULTURE

■ SECTEUR ARBOIS - TRACTORISTE POLYVALENT H/F - OFR-371376

Domaine viticole de 15 ha conduit en biodynamie. Vous intégrez une équipe de 5 salariés permanents, complétée par les saisonniers.

Missions : en lien avec l'équipe et le chef de culture 1. Vous intervenez principalement sur la conduite du matériel viticole : travail du sol, traitements, tracteur vigneron, enjambeur Dans le prolongement de ces activités, vous serez amené(e) à effectuer l'entretien de base du matériel. 2. Vous intervenez en renfort de l'équipe sur le travail piéton à la vigne (taille, ébourgeonnage). 3. Vous participez aux travaux de cave, aide aux vinifications, mise en bouteille.

Profil : capacité à travailler en équipe indispensable, volontaire, investi(e). Certiphyto nécessaire (possibilité de le passer lors de la prise de poste).

Conditions : CDI temps plein annualisé. Permis B indispensable pour se déplacer sur le domaine. **Rémunération selon compétences et expériences.**

Les petits + : accompagnement à la prise de poste. Formations interne et externe mises en place pour le développement des compétences. Équipe jeune et dynamique, moments de convivialité. Locaux neufs, avec cuisine chauffée pour les pauses repas et sanitaires (WC et douche) à disposition. Équipements de travail fournis. En plus des missions principales de tractoriste, c'est donc avant tout de la polyvalence qui est recherchée par le domaine. Venez participer activement au développement du domaine par vos idées et expériences, à travers ce poste aux missions diversifiées !

Poste à pourvoir dès que possible. CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR ARBOIS - CHEF D'ÉQUIPE VITICOLE H/F - OFR-772008

Domaine viticole en biodynamie. Missions : encadrer l'équipe de salariés permanents et saisonniers du domaine pour une parfaite exécution des travaux piétons en vigne tout au long de l'année.

Responsabilités : vous êtes le responsable et le garant de la qualité des travaux piétons en vigne.

Vous devez : organiser et exécuter l'ensemble des travaux piétons en biodynamie dans les vignes : taille, travaux en vert, plantations et repiquages, entretien du palissage, application des préparas biodynamiques... Contrôler la qualité des travaux effectués selon les pratiques en vigueur et le niveau de qualité attendu au domaine. Observer et connaître chaque vigne afin de réaliser un travail adapté aux besoins de chaque parcelle. Remonter les informations (suivi des travaux, observations...) au second d'exploitation et proposer des améliorations. Garantir la cohésion de l'équipe et intégrer les nouveaux salariés. Gérer et entretenir le matériel nécessaire à l'exécution des travaux. Participer aux autres travaux en cave lorsque nécessaire Vous êtes sous la responsabilité et travaillerez main dans la main avec le second d'Exploitation.

Profil : convaincu par la biodynamie, partageant ses valeurs. Deux ans d'expérience minimum dans le secteur viticole. Solides connaissances et pratiques de l'ensemble des travaux agricoles piétons. Capacité à manager une équipe et faire preuve de pédagogie. Ouverture au changement et force de proposition pour améliorer toujours plus nos méthodes.

Avantages : domaine jeune et innovant. Accompagnement de qualité et formation dans la prise de poste, cadre chaleureux, installations récentes et confortables pour le personnel. Expériences innovantes, formations...

Rémunération : à partir de 12€ brut de l'heure, selon profil et compétences.

Poste à pourvoir dès que possible. CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR ARBOIS - AGENT VITICOLE POUR LA GESTION DES STOCKS ET DES COMMANDES H/F - OFR-777299

Domaine viticole en biodynamie. Missions : vous êtes le garant pour que chaque client reçoive une commande parfaite dans ses moindres détails et personnalisée selon ses souhaits. Subsidièrement, vous participez aux autres travaux du Domaine. Vous êtes sous la responsabilité du Second d'Exploitation et travaillez étroitement avec la Responsable Relation Client. **Responsabilités :** Gestion des stocks - Préparation des commandes - Participation aux autres travaux du domaine. **Vendanges :** préparation et travaux de vinification. Travaux vignes et cave : mise en bouteille, taille, travaux piétons, etc... Autres travaux nécessaires à l'exploitation viticole.

Répartition du travail : gestion des commandes et stock, environ 70% du temps de travail ; travaux du domaine, environ 30% du temps de travail. *Ces temps sont des estimations et sont amenés à varier en fonction du volume de la récolte et des besoins.* **Profil :** organisé et rigoureux - sens du client et grande attention au détail - à l'aise avec l'ordinateur et les outils digitaux - envie d'améliorer et d'optimiser les procédures - ouverture au changement et force de proposition pour améliorer toujours plus nos méthodes - attrait pour la biodynamie.

Avantages : domaine jeune et innovant - accompagnement de qualité et formation dans la prise de poste - ambiance dynamique - cadre chaleureux, installations récentes et confortables pour le personnel - salaire et avantages attractifs (mutuelle, primes...) - expériences innovantes, formations...

Poste à pourvoir dès que possible. CDI temps plein. Envoyer votre CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR ARBOIS - OUVRIER VITICOLE H/F - OFR-800701

Domaine de 30 ha réputé et familial, en culture raisonnée. Missions : Sous la responsabilité du gérant : vous participez à l'ensemble des travaux du cycle de la vigne et des traitements, de la taille aux vendanges, dans le respect des mesures agro-environnementales en place. Vous maîtrisez la conduite des différents engins agricoles, vous permettant d'assurer à terme, en toute autonomie et en toute sécurité l'entretien courant, le démontage/remontage et le réglage des outils (charrue, pulvérisateur...). Vous effectuez les traitements phytosanitaires.

Profil recherché : expérience exigée. Désireux de travailler sur le long terme en équipe. Organisé et rigoureux. Attrait pour la culture raisonnée. Autonomie. Aimer le travail en équipe. Capacités d'adaptation et d'observation. Être polyvalent, impliqué, respectueux des consignes. Permis B nécessaire.

Avantages : réelles possibilités d'évolution professionnelle. Direction à l'écoute de ses employés. Ambiance familiale et conviviale. Matériel récent et entretenu. Salaire à définir selon profil.

Poste à pourvoir dès que possible. CDI temps plein. Rémunération selon expérience. CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.



Contact : GUICHET EMPLOI
 Tél. 03 84 35 14 51 E-mail : jura@anefa.org
 Permanences du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30



L'AGRICULTURE
 RECRUTE
 www.agriculture-recrute.org



Présente dans l'ensemble du département du Jura, l'association Soelis emploi partagé regroupe le groupement d'employeurs départemental et le service de remplacement à destination principale du secteur agricole et viticole. Plusieurs salarié(e)s de notre groupement ont plaisir de partager leur temps avec d'autres entreprises ou collectivités (fruitières à comté ou viticoles, communes, artisans, ...). Une structure dynamique qui travaille, en équipe, pour donner les meilleures conditions possibles à ses collaborateurs/trices. Nous sommes soucieux du bien-être de nos salarié(e)s et cherchons des solutions individualisées pour chacun(e) d'entre eux/elles. Bienveillance, écoute, performance et exigence seront au cœur de notre collaboration. **Rejoindre Soelis emploi partagé, c'est :** continuer à vous former et monter en compétences tout au long de votre parcours professionnel ; un CSE constitué de salariés qui sont là pour vous représenter ; partager des moments conviviaux avec d'autres salariés ; bénéficier du soutien régulier de votre futur(e) responsable planning ; travailler selon vos envies sur une ou plusieurs fermes au côté du chef d'exploitation ou en remplacement en fonction de vos envies.

BOVINS LAIT

■ SECTEUR POLIGNY JUSQU'À CHAMPAGNOLE - SALARIÉ AGRICOLE POLYVALENT H/F - OFR-782524

Pour du remplacement ou du complément de main-d'œuvre. Formation agricole, connaissances et première expérience en traite d'au moins 1 an. Vous souhaitez vous investir dans le monde agricole ? Rejoignez notre équipe dynamique qui saura vous accompagner tout au long de votre parcours au sein de notre structure.

Futur(e) agent polyculture-élevage, vos missions principales seront : la traite ; les soins aux animaux ; la conduite d'engins et de matériels agricoles ; les travaux des champs selon la saison. Nous pouvons adapter vos missions en fonction de vos compétences. Nous vous proposons un CDI temps plein annualisé. Salaire à partir de 11,88€ brut/heure, la rémunération est évolutive en fonction des compétences.

Avantages proposés par Soelis emploi partagé : dimanches et jours fériés majorés à 50% (contre 25% prévu par la convention collective) ; voiture de service pour les agents du service de remplacement ou indemnisation des kilomètres à partir du 20^e ; maintien de salaire en cas d'arrêt ; chèques cadeaux du CSE ; équipements fournis ; congé mensuel ; tutorat et salarié référent ; formations ; deux primes par an pour les agents de remplacement attribuées sur les critères suivants : disponibilité, polyvalence, urgences, ... pouvant aller jusqu'à 400 €/an ; accompagnement de votre installation dans le Jura et de celle de votre conjoint(e) (crèche, école, recherche d'emploi pour votre conjoint(e), mise en relation avec votre commune, ...). Une plateforme web *mirabelle* vient faciliter toute la gestion administrative de votre emploi. Service RH disponible sur le suivi des compétences : formation, Santé Sécurité au Travail, ... Mutuelle et prévoyance d'entreprise.

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR CHAMPAGNOLE - SALARIÉ AGRICOLE H/F - OFR-800695

GAEC de 2 associés ; 50 vaches laitières ; 10 à 15 génisses ; salle de traite : 2x5, décrochage automatique, refaite en 2024 ; AOP comté, 301 000 litres produits par an.

Missions : traite ; soins aux animaux ; conduite d'engins et de matériels agricoles ; travaux des champs selon la saison.

Compétences indispensables : autonomie pour traire, réaliser les soins aux animaux et conduire les engins agricoles ; faire preuve de communication et être capable de transmettre différentes données aux exploitants. **Permis B**, vous avez un moyen de locomotion pour vous déplacer. Idéalement 5 ans d'expérience en tant que salarié(e) agricole.

CDI intermittent. Salaire à partir de 11,88 € brut/h (en fonction des compétences et de l'expérience).

Avantages de l'exploitation : présence de WC sur l'exploitation ; possibilité de manger avec les exploitants ; mise à disposition de micro-onde.

Avantages proposés par Soelis emploi partagé : dimanches et jours fériés majorés à 50% (contre 25% prévu par la convention collective) ; voiture de service pour les agents du service de remplacement ou indemnisation des kilomètres à partir du 20^e ; maintien de salaire en cas d'arrêt ; chèques cadeaux du CSE ; équipements fournis ; congé mensuel ; tutorat et salarié référent ; formations ; deux primes par an pour les agents de remplacement attribuées sur les critères suivants : disponibilité, polyvalence, urgences, ... pouvant aller jusqu'à 400 €/an ; accompagnement de votre installation dans le Jura et de celle de votre conjoint(e) (crèche, école, recherche d'emploi pour votre conjoint(e), mise en relation avec votre commune, ...). Une plateforme web appelée *mirabelle* vient faciliter toute la gestion administrative de votre emploi ; service RH disponible sur le suivi des compétences : formation, Santé Sécurité au Travail, ... Mutuelle et prévoyance d'entreprise.

Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2025. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR SALINS LES BAINS - SALARIÉ AGRICOLE H/F - OFR-806106

Pour du remplacement ou du complément de main-d'œuvre. Missions principales : traite, soins et suivi des animaux, conduite et travaux dans les champs selon la saison. Diverses missions en fonction des compétences de la personne recrutée. **Profil :** Formation agricole avec première expérience d'environ 1 an en traite et en soin des animaux (stage, alternance, emploi).

Poste en CDI temps plein annualisé. Salaire selon compétences et motivation **Facilité de logement (Mesnay) jusqu'au 15/08/2025.**

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR POLIGNY - CHAMPAGNOLE - BOUVIER / OUVRIER D'ABATTOIR H/F - OFR-787563

Missions : réception des animaux ; contrôle des documents d'identification avant le déchargement ; évaluation du bien-être des animaux et état de propreté ; enregistrement des documents d'identification des animaux ; relation directe avec les préposés vétérinaires ; nettoyage et maintien de l'état de propreté et d'hygiène du poste pendant l'abattage ; respect du plan de nettoyage et la désinfection de l'abattoir ; nettoyage et la désinfection de votre petit matériel et matériel personnel ; respect des différentes consignes apportées par le responsable de file ou la responsable qualité.

Compétences indispensables : connaître et respecter les règles de protection animale et de bien-être animal ; connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire ; savoir effectuer la traçabilité des produits ; connaître et respecter les règles et consignes de sécurité. **Profil :** permis B, vous avez un moyen de locomotion pour vous déplacer. Première expérience dans le milieu animal vivant. Être motivé(e). Le certificat de protection animale serait un plus mais n'est pas obligatoire.

Poste : CDI temps plein, 38h/semaine. Salaire à partir de 11,88€ brut/heure, la rémunération est évolutive en fonction des compétences et de l'expérience. **Horaires :** Lundi : 4h00 - 17h00 / Mardi : 4h00 - 12h00 / Mercredi : 4h00 - 17h00 ou 12h00 - 17h00 (une semaine sur deux, les horaires changent) / Jeudi : 4h00 - 12h00. **Avantages :** travail uniquement 4 jours par semaine et vous finissez à 12h00 le jeudi.

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR VAL D'AMOUR - NORD JURA - CHAUFFEUR EN CONDUITE DE TRACTEUR H/F - OFR-799653

Exploitation agricole en polyculture élevage de 273 ha en polyculture élevage (dont 175 ha de grande culture). **Missions :** faire les semis, foins (fauche, pirouette, andaineur), labour, herse, bineuse, petite maintenance du matériel

Expérience en tant que chauffeur en conduite tracteur indispensable. CDD saisonnier de 9 mois à temps plein.

Avantages : logement meublé indépendant mis à disposition en plus du salaire ! Rémunération nette mensuelle : 2 000 euros.

Les petits + : Découverte d'une ferme avec transformation et vente directe en production d'huile et viande (45 000 bouteilles et vente d'une bête tous les 15 jours) ; formation à la grande culture BIO. **Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.**

■ NOS OFFRES SAISONNIÈRES

Scannez les QR Code pour accéder au détail de ces offres et postuler, ou rendez-vous sur soelis.net

CHANTIER MAÏS
 Offre OFR-794952



CHANTIER LIAGE DE LA VIGNE
 Offre OFR-800511



Contact : GUICHET EMPLOI
 Tél. 03 84 35 14 51 E-mail : jura@anefa.org
 Permanences du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Retrouvez toute l'actualité agricole et rurale des territoires du Jura sur www.juragricole.com



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

C.B. TOITURES

Société à responsabilité limitée
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 7 rue Conat
 Le Bouchaud
 39800 BERSAILLIN
 478 822 265 RCS LONS-LE-SAUNIER

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
 Pour avis
 La Gérance

VERPEAUX CÉLINE

Société à responsabilité limitée
 au capital de 3 000 euros
 siège social : 35 Grande Rue,
 39100 DOLE,
 921 292 827 R.C.S LONS-LE-SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24 mars 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
 Madame Céline VERPEAUX demeurant 4 Rue du Valjon, 39500 ABERGEMENT-LA-RONCE Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
 Le siège de la liquidation sera fixé 4 Rue du Valjon, 39500 ABERGEMENT-LA-RONCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
 Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AGRI CONSEIL 39

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date du 04-03-2025 a été constitué le Groupeement Agricole d'Exploitation en Commun dénommé "GAEC DE L'OLYMPIE". Son siège social est fixé : 8 LES PONCETS - 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANVAUX. Il sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.
 GAEC agréé le 11-12-2024, enregistré sous le n°39-1353.

Pour avis,
 La Gérance.

TRADITRUCK

Société à Responsabilité Limitée
 en liquidation
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 8 Les 3 Maisons
 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE
 Siège de liquidation :
 8 Les 3 Maisons
 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE
 888 266 863 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 28.02.2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Anthony RIVIERE, demeurant : 8, Les Trois Maisons - 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
 Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur

AZTEC

Société à Responsabilité Limitée
 en liquidation
 Au capital de 55 000 €
 Siège social : Le Manon
 39310 SEPTMONCEL LES MOLUNES
 788 674 588 RCS LONS LE SAUNIER

DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2024, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/11/2024, déchargé Monsieur Jean-Luc BAILLY-MAITRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
 Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur

Professionnel du droit ou particulier

Gagnez du temps

pour publier vos annonces
 judiciaires et légales

leJura
 AGRICOLE ET RURAL

Sans
 intermédiaires
 Dans toute
 la France !

Publiez vos annonces en toute autonomie

24h24 - 7j/7



OU



Nous relisons
 votre annonce
 avant publication

Scannez ce QRCode pour en savoir plus



INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Elise CLERC-BARNABÉ, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «LEDOLEX - NOTAIRES ASSOCIES», titulaire d'un Office Notarial à LONS-LE-SAUNIER, 21bis rue Rouget de Lisle, CRP-CEN 39004, le 20 mars 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant entre :
 Mr Michel Maxime André HUGOT et Mme Pascaline Marie Simone BOURGEOIS, demeurant à LONS-LE-SAUNIER (39000) 709 rue du Colonel de Casteljaeu,
 Monsieur est né à L'ETOILE (39570) le 12 octobre 1945,
 Madame est née à VILLERUPT (54190) le 11 mai 1963.
 Mariés à la mairie de LONS-LE-SAUNIER (39000) le 23 octobre 1982 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean Etienne DUCRET, notaire à LONS-LE-SAUNIER (39000), le 20 octobre 1982. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
 Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

TRADITRUCK

Société à Responsabilité Limitée
 en liquidation
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 8 Les 3 Maisons
 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE
 Siège de liquidation :
 8 Les 3 Maisons
 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE
 888 266 863 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 28.02.2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
 Monsieur Anthony RIVIERE, demeurant : 8, Les Trois Maisons - 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
 Le siège de la liquidation est fixé : 8, Les Trois Maisons - 39200 AVIGNON LES ST CLAUDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
 Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur

ETFJA

Société par actions simplifiée
 en liquidation
 Au capital de 5 000 euros
 Siège social et de liquidation :
 4 chemin des Roses
 Le Biolet, 39270 PIMORIN
 921 204 541 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2024 l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation clos le 31 juillet 2024, déchargé Monsieur Arnaud JACQUAND, demeurant 4 chemin des Roses Le Biolet 39270 PIMORIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur

Par ASSP en date du 19/03/2025, il a été constitué une SARL dénommée :
 AL BARDAGE
 Siège social : 5 rue Paul Verlaine 39100 DOLE Capital : 3000 € Objet social : Bardage, couverture, charpente métallique, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Gérance : M Altin RUSTEMAJ demeurant 1 rue de Franche-Comté 39100 DOLE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

SAS HAUT-JURA SERVICES

Capital social 3 000 euros
 Siège social 20 rue Rosset,
 Saint-Claude (39 200),
 Numéro d'immatriculation 895 236 180
 RCS Lons-le-Saunier (39 000)

Aux termes d'une AGE du 31/03/2025 il a été pris acte de la démission du Directeur Général de la Société, Monsieur José LOPES, demeurant au 1 rue Mercière, Saint Claude (39 200).
 Les Statuts ont été mis à jour en conséquence.
 Mention sera faite au RCS de Lons-le-Saunier (39 000).

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline WENDLING, Notaire à ARBOIS (39600), 2 rue de l'Industrie, CRP-CEN 39063, le 17 mars 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens.
 Entre : Monsieur Clément PERROT, approvisionnement et animateur LSA, et Madame Julie Bernadette Valentine MATARESE, conseillère bancaire, demeurant ensemble à BRACON (39110) 6 chemin de la Ronde.
 Monsieur est né à ORLEANS (45000) le 20 novembre 1998,
 Madame est née à BESANCON (25000) le 1er décembre 1997.
 Mariés à la mairie de ORCHAMPS (39700) le 14 septembre 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Tous deux de nationalité française.
 Résidents au sens de la réglementation fiscale.
 Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 26 juillet 2014, Madame Geneviève Joséphine ABADIE, célibataire, en son vivant retraitée, demeurant à BLETTE-RANS (39140) 95 rue Louis Legrand, née à ARNAYON (26470), le 10 juin 1948.
 Décédée à LONS-LE-SAUNIER (39000) (FRANCE), le 15 mars 2025.
 A consenti un legs universel.
 Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Luc SIMONIN, Notaire à BLETTE-RANS (39140) 24 bis Rue d'Amont, référence CRP-CEN :39009, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
 En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SELAS LEGATIS NOTAIRE A DOLE

34 AVENUE DE NORTHWICH

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vanessa BAZIN, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée «LEGATIS DOLE», titulaire d'un Office Notarial à DOLE, 34 avenue de Northwich, CRP-CEN 39034, le 19 mars 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
 Monsieur Claude Marc Jean TIRADON, retraité, et Madame Christine Simone PRUDHON, retraitée, demeurant ensemble à DOLE (39100) 356 Avenue Maréchal Juin.
 Monsieur est né à DOLE (39100) le 22 avril 1951,
 Madame est née à DOLE (39100) le 2 avril 1951.
 Mariés à la mairie de AUTHUME (39100) le 16 décembre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
 Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
 Monsieur est de nationalité Française.
 Madame est de nationalité Française.
 Résidents au sens de la réglementation fiscale.
 Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

LE CRÉPUSCULE

Société à Responsabilité Limitée
 en liquidation
 Au capital de 5 000 euros
 Siège : 43 Rue de Faramand,
 39600 ARBOIS
 Siège de liquidation :
 5 rue de Pupillin
 39600 ARBOIS
 851 440 693 RCS LONS-LE-SAUNIER

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au 5 rue de Pupillin 39600 ARBOIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe DELILLE, demeurant 5 rue de Pupillin 39600 ARBOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
 Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :
 SIVOS DU CHALET - Mairie - 10 route de Lons - CRANÇOT - 39570 HAUTEROCHÉ
 Procédure de passation : marché à procédure adaptée
 Objet du marché :
 SIVOS DU CHALET - RENOVATION CHAUFFERIE + EXTENSION RESEAU DE CHALEUR ISOLATION ECOLE MATERNELLE
 Critères d'attribution : valeur technique, moyens humains et matériel, planning de réalisation et délais, prix des prestations
 Lieu d'exécution : Ecole de Crançot Hauteroche (39)
 Adresse de retrait ou de demande du dossier de consultation :
 www.emarchespublics.com
 Date limite de remise des offres : vendredi 18 avril 2025 à 16h

LES GENTIANES

SARL en liquidation
 Au capital de 7 500 €
 Siège : 1 route de la Borne au Lion,
 39370 LA PESSE
 Siège de liquidation :
 1 route de la Borne au Lion
 39370 LA PESSE
 453 303 786 RCS LONS-LE-SAUNIER

L'Assemblée Générale réunie le 31 mai 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Jackie AUSSEDAT, demeurant Route du Crêt de Chalame 39370 LA PESSE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
 Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur

MAIRIE DE LECT-VOUGLANS

AVIS D'APPEL D'OFFRE à CONCURRENCE

1 - Identification de la Collectivité Maître d'ouvrage :
 Mairie de Lect-Vouglans
 5 rue de l'église
 39 260 LECT
 Tél : 03 84 48 40 69
 Mail :mairie@lect-vouglans.fr
 2 - Objet du marché : Acquisition d'un tracteur agricole avec un chargeur frontal
 3 - Caractéristiques principales de l'opération :
 - Tracteur agricole neuf mini 110 cv
 - Chargeur frontal + godet de terrassement + godet multiservice
 4 - Mode de passation du marché :
 Marché par procédure adaptée selon les articles L2123-1 et L2113-1 du Code de la Commande Publique avec possibilité de négocier.
 5 - Variantes : admises (voir RC)
 6 - Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation est uniquement consultable en mairie.
 7 - Modalités de dépôt du dossier d'offre : Le dossier d'offre devra être transmis par voie dématérialisée. mairie@lect-vouglans.fr
 8 - Instance chargée des procédures de recours : le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Besançon.
 9 - Demande de renseignements : par mail à l'attention de Mr le maire : d.re-tord@lect-vouglans.fr
 10 - Date limite de remise des offres :
 Lundi 30 Avril 2025 à 12 h

ZAZAVINCE IMMO

Société Civile Immobilière
 Au capital de 1 000 €
 Siège social : 316, Rue REGARD
 39000 LONS LE SAUNIER
 SIREN 901 342 725
 RCS LONS LE SAUNIER

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 20 mars 2025 la mention soumise à publication est la suivante :
 DENOMINATION SOCIALE
 Ancienne mention : ZAZAVINCE IMMO
 Nouvelle mention : FACHINETTI IMMO
 Mention sera faite au RCS : LONS LE SAUNIER

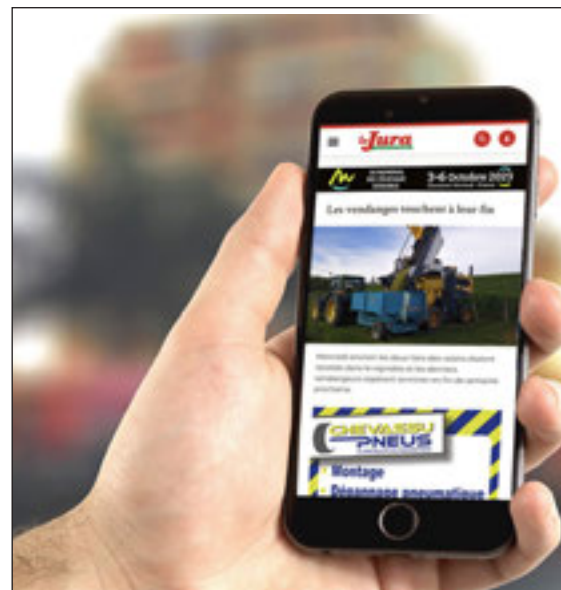
Pour avis

Lisez
 et faites lire
 **Le Jura
 Agricole et
 Rural :**
 www.juragricole.com

VOUS ÊTES ABONNÉ ?

Grâce à votre
 CODE ABONNÉ*
 lisez votre journal sur
 votre smartphone
 ou tablette
 dès le jeudi soir
 GRATUITEMENT

* Code égaré ?
 demandez-le à
 Aline au 03 84 43 03 99

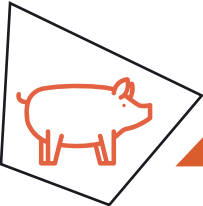


Le Jura Agricole et Rural, hebdomadaire d'informations générales et rurales
 Éditeur : SCS JAR au capital de 140 000 € - Maison des Agriculteurs
 655 rue du Colonel-de-Casteljaeu - BP 429 - 39006 LONS-LE-SAUNIER Cedex
 Tél. 03 84 43 03 99 - Fax 03 84 26 49 92 - E-mail : annoncelegale@juragricole.com
 Site internet : <http://www.juragricole.com>. Création : 01-07-1997 - Durée : 99 ans.
 Commanditaire : Association Le Jura Agricole et Rural. Commandité : SARL SOGEJAR.
 Gérant : SARL SOGEJAR représentée par Jean-Marie Harvié
 Directeur de la publication, responsable de la rédaction : Etienne Rougeux
 Rédacteurs : Sébastien CLOSA, Isabelle RENAUT - CPPAP : 0928 T 85420



Tirage QJD 2023 : 2 202 ex. Dépôt légal à parution. ISSN : 0223-771X
 Publicité nationale : Rousier - 474 rue Fernat - CS41442 - 75483 Paris Cedex 14.
 Tél. : 01 49 94 94 22
 Publicité régionale et locale : ARB Publicité - Agrapote - 23 rue Jean-Baldassini - 69364
 Lyon Cedex 07 - Contact : Isabelle PELOUX 06 79 44 86 70.
 Abonnement un an : 110 €
 Impression : Imprimerie de L'Avessnois - 1 rue Pierre Chorry - 59440 Avesnes sur Helpe
 Journal agréé pour l'insertion des annonces légales et judiciaires.
 Pour le département du Jura.





ÉLEVAGE

// RÉGIS ROSSIGNOL À TINTRY

Les 16 premiers babies engraisés

Sur son exploitation du grand Autunois, Régis Rossignol engraisse de plus en plus d'animaux pour plus de valeur ajoutée. Après avoir « repoussé » ses broutards, il vient de se lancer dans la finition de ses 16 premiers babies pour lesquels il a bénéficié de l'aide à l'engraissement de la Région.



Régis Rossignol et Romain Bouillot, technicien à Sicarev Coop.

Régis Rossignol est à la tête d'un troupeau de 60 vaches charolaises à Tintry. Adhérent de Sicarev Coop, il engraisse les vaches de réforme et les génisses et l'exploitation est engagée dans les filières AOP Bœuf de Charolles et Charolais Label Rouge.

Lorsque Régis s'est installé en 2016, il commercialisait ses broutards au sevrage vers 300-350 kg. En 2020, un bâtiment à toiture photovoltaïque a été construit qui permettait de loger 70 jeunes animaux en hiver.

L'éleveur s'est donc mis à « repousser »

ses mâles pour des ventes jusqu'en mars-avril. C'était un pas de plus vers la finition. Une ultime étape envisageable puisque le bâtiment était opérationnel, que les animaux avaient déjà subi le sevrage et la vaccination et qu'ils recevaient d'ores et déjà une ration d'alourdissement.

À cela s'ajoutait pour Régis les aléas sanitaires dans l'export des broutards, l'envie de valoriser les progrès génétiques accomplis sur son troupeau. Et le jeune éleveur avait la volonté que « tous ses animaux partent

pour l'abattoir pour rechercher de la valeur ».

Une aide et un contrat pour sécuriser

Dans sa réflexion, Régis a été épaulé par son technicien de groupement Romain Bouillot. Ensemble, ils ont notamment étudié l'impact sur la trésorerie. En effet, garder des broutards pour en faire des babies prive de leurs ventes et il faut pouvoir financer l'alimentation, fait valoir le technicien. Heureusement,

l'aide à l'engraissement de la Région est là pour sécuriser ce nouvel acte de production. Pour les 16 premiers mâles que Régis a choisi d'engraisser cet hiver, il bénéficie d'une aide de 2.000 €.

« Cela équivaut à 125 euros de marge sécurisée par animal », calcule Romain Bouillot. L'éleveur apprécie aussi le contrat de production, condition à remplir pour accéder à l'aide et qui le lie avec sa coopérative. Cela lui garantit un prix minimum grâce auquel « on sait où on va ! », résume-t-il.

« On cible 150 € de marge nette hors aide. La différence, c'est la performance technique », commente Romain Bouillot.

Céréales et fourrages de la ferme

L'engraissement a débuté début novembre avec des broutards qui pesaient en moyenne 375 kg vif. Les sorties sont prévues vers juin-juillet avec l'objectif d'atteindre 760 kg vif pour des carcasses de 440-460 kg. Les mâles sont nourris avec une ration sèche comme les broutards repoussés. S'il ne cultive pas de maïs fourrage, Régis dispose de stocks suffisants avec du foin, de l'enrubannage et même de la paille qu'il n'a pas besoin d'acheter. 16 hectares de céréales sont cultivés sur la ferme, une surface que Régis a « développée pour

sécuriser son approvisionnement ». Ces céréales servaient déjà dans la finition des femelles que l'éleveur fait en sorte d'engraisser un maximum au pré. Régis a aussi implanté des surfaces de prairies temporaires avec des mélanges fourragers riches en trèfle qu'il récolte précocement pour optimiser la qualité.

Ration sèche

La ration sèche des mâles est composée de 60 % de céréales aplaties et 40 % d'aliment à 28 % de protéines (tourteau gras Expellor, pulpe de betterave, luzerne, lin), le tout accompagné de fourrages. Les babies reçoivent 1,5 kg de ration sèche par 100 kg de poids vif. Ce type de ration est plus simple à distribuer qu'une alimentation humide à base d'ensilage de maïs. D'autant qu'un lot de seulement 16 mâles à l'engraissement ne serait pas suffisant pour ouvrir un silo de maïs fourrage, fait valoir Régis. Et Romain Bouillot d'ajouter que bien que son coût soit plus élevé, la ration sèche s'avère plus régulière en termes de performances. Avec ce régime, Régis vise un GMQ (Gains Moyen Quotidien) de 1,5 à 1,6 kg par jour. Les animaux sont pesés au minimum tous les deux mois.

Marc Labille

Retrouvez toute l'offre des formations de l'ADFPA du Jura

www.adfpa39.fr

Formations financées par Vivea

ADFPA

Maison des Agriculteurs - 455 rue du Colonel de Casteljaud
 BP 40417 - 39015 LONS-LE-SAUNIER

☎ 03.84.35.14.30

■ **Obtenir ou renouveler son « Certiphyto » via le test seul**
 Objectif : obtenir ou renouveler pour 5 ans son certificat individuel d'application des produits phytosanitaires. Pour plus d'information sur la voie du test seul, nous contacter.
 Public/pré requis : professionnels agricoles.
 Durée, date et lieu : 2 heures. 16 mai 2025 (10h) à Lons-le-Saunier.
 Tarif : 90 €.
 Responsable de test : Thomas Sprenger.

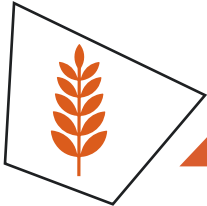
■ **Appréhender la réforme de la facture électronique et ses conséquences sur mon entreprise**
 Objectif : connaître l'essentiel de la nouvelle réglementation sur la facturation électronique. Comprendre les enjeux liés à cette évolution réglementaire et évaluer les incidences pour son entreprise. Diagnostiquer la maturité digitale de son entreprise.
 Intervenant(s) : Virginie Stehly (CERFrance Alliance Comtoise).
 Public/pré requis : agriculteur (trice)/viticultrice (trice) du Jura.
 Partenaire : CERFrance Alliance Comtoise.
 Durée, date et lieu : une demi-journée de 3 heures. Session 1 h 08/04/2025 à Fouchersans. Session 2 h 10/04/2025 à Lons-le-Saunier.
 Tarif : Vivea : 40 €. Tarif autre : 154 €.
 Responsable de stage : Romuald Vuillemin.

■ **Gestion et valorisation des pelouses sèches et des prairies maigres de fauche - formation MAEC**
 Objectif : acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour identifier, valoriser et gérer les pelouses sèches et les prairies maigres dans le Jura afin de préserver la biodiversité et les écosystèmes locaux tout en gardant un intérêt agronomique.
 Intervenant(s) : Sylvie Bombrun (conseillère prairie et pastoralisme, CA39) Clément Giacomo (animateur du site Natura 2000 Petite montagne).
 Public/pré requis : éleveurs (euses) en élevage, tous types d'élevage.
 Durée, date et lieu : 1 jour. 9 avril 2025. Secteur Petite Montagne.
 Tarif : Vivea : caution 60 €. Tarif autre : nous consulter.
 Responsable de stage : Isabelle Couet

■ **Les fondamentaux pour réaliser des factures électroniques conformes et pour tenir sa caisse**
 Objectif : comprendre la nouvelle réglementation de la facturation électronique. Identifier les enjeux liés à cette évolution réglementaire et les incidences pour son entreprise. Savoir utiliser un logiciel certifié NF 525 pour réaliser des factures et tenir sa caisse conformément à la réforme. Transmettre ses pièces comptables de façon dématérialisée à son interlocuteur en toute sécurité.
 Intervenant(s) : Virginie Stehly (CERFrance Alliance Comtoise).
 Public/pré requis : agriculteur (trice)/viticultrice (trice) du Jura. Être à

l'aise avec l'environnement informatique.
 Partenaire : CERFrance Alliance Comtoise.
 Durée, date et lieu : 1 journée. Session 3 h 17/04/2025 à Lons-le-Saunier.
 Tarif : Vivea : 40 €. Tarif autre : 306 €.
 Responsable de stage : Romuald Vuillemin.

■ **Reconstituer naturellement un couvert prairial avec les caractéristiques fourragères souhaitées - formation MAEC**
 Objectif : être capable d'évaluer l'état d'un couvert prairial au regard des objectifs de sa ferme. Identifier l'impact des pratiques agricoles sur l'évolution de la végétation d'une prairie en lien avec le climat et le sol. Savoir mobiliser des leviers techniques pour retrouver un couvert végétal satisfaisant.
 Intervenant(s) : Maxime Boillot (ingénieur formateur, SCOPELA) et Clément Giacomo (animateur du site Natura 2000 Petite montagne).
 Public/pré requis : éleveurs (euses) en élevage, tous types d'élevage.
 Durée, date et lieu : 1 jour. 24 ou 30 avril 2025. Secteur Petite Montagne.
 Tarif : Vivea : 28 €. Tarif autre : nous consulter.
 Responsable de stage : Isabelle Couet.



GRANDES CULTURES

// CONSEILS

Désherbage du maïs, la préservation des molécules restantes est l'affaire de tous

Depuis le 23 juillet 2024, les herbicides contenant du S-métolachlore ne peuvent officiellement plus être appliqués. Le désherbage, de prélevée notamment, repose désormais sur un nombre limité de molécules qu'il convient d'utiliser de manière responsable, afin d'en assurer leur pérennité.

Largement utilisé sur maïs, maïs semence et sorgho, le S-MOC (Mercantor Gold, Camix etc) était central dans la gestion de la flore de graminées estivales (panic, sétaires, digitales). Son retrait fait craindre un report massif sur le DMTA-P (Isard, Spectrum), autre molécule de la même famille des chloroacétamides et dont les performances sont similaires. Si cette molécule reste homologuée jusqu'en 2034 à l'échelle européenne, il est très probable que sa fréquence de détection dans les eaux brutes risque de croître proportionnellement aux surfaces traitées. D'autant plus que son usage, bien que marginal comparé au maïs, est également possible sur tournesol (Dakota-P) et colza (Alabama, Anitop). Il revient dès lors à l'ensemble de la filière de réserver l'emploi de ces produits aux strictes situations le nécessitant.

Pas ou peu de graminées, pas de DMTAP !

Le raisonnement de l'usage du DMTA-P doit se faire sur la base de la flore attendue sur la parcelle. L'analyse des bases de données des essais d'Arvalis-Institut du végétal permet d'identifier les pressions gérables sans cette molécule. Pour des pressions faibles à modérées (20 à 50 plantes/m² toutes espèces confondues), le DMTA-P n'est pas nécessaire et d'autres produits racinaires type Adengo Xtra ou



Le raisonnement de l'usage du DMTA-P doit se faire sur la base de la flore attendue sur la parcelle. © Agpm01

Merlin Flexx constitueront une base de prélevée suffisante. Pour des pressions au-delà de 50 graminées (ou 20 dans le cas où les sétaires sont majoritaires), le DMTAP s'avèrera nécessaire. Il pourra être positionné en post-levée précoce (2/3 feuilles du maïs) pour gagner en persistance d'action sur les semis précoces, notamment. À 30 jours, l'Adengo Xtra permet de contrôler des populations de graminées moyennes à modérées en prélevée. Un rattrapage peut être nécessaire.

Recommandations d'usage spécifiques sur les zones à enjeux eau

En vue de limiter les risques de transfert vers les eaux de captages, BASF a établi des recommandations spécifiques pour les parcelles situées

en aire d'alimentation prioritaires : ne pas dépasser 864 gr de DMTA-P/ha (ex 1,2 l d'Isard max) et ne pas dépasser 1 152 gr sur 2 ans (équivalent 0,8 l d'Isard chaque année). Il est ainsi possible de faire 1,2 l d'Isard un an sur deux ou 0,8 l tous les ans, mais son usage ne doit pas être systématique et raisonner en fonction de la flore.

Ouverture de l'usage du DMTAP en prélevée sur sorgho

Initialement utilisable à partir de 2 feuilles du sorgho pour des questions de sélectivité, le recours à des semences traitées par un phytoprotecteur (Concep C) permet désormais d'appliquer le DMTAP au post-semis/prélevée du sorgho. Cette utilisation est néanmoins conditionnée à plusieurs précautions :

- Appliquer en bonnes conditions : sur sol frais, en absence d'abats d'eau prévus, d'écarts de températures importants etc,
 - Ne pas utiliser sur sol très filtrant (> 80 % de sable), pauvre en argile (< 15 % argiles), en MO ou battant,
 - Ne pas dépasser les 0,8 à 1 l/ha.
- Cette nouveauté ne doit pas faire oublier que la gestion des graminées reste une tâche compliquée en sorgho

compte tenu du manque de solutions disponibles en rattrapage de post-levée sur ce type de flore. L'usage en prélevée peut permettre d'améliorer les efficacités des programmes mais il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une dose modulée par rapport à la dose maïs et que l'anticipation de l'application peut être limitante pour gérer les levées tardives. Quoi qu'il en soit, les conditions d'applications (humidités du sol, absence de stress) et le stade des adventices (germination, levées) sont des facteurs clefs de réussite.

Des résistances progressent sur les herbicides de post-levée

Par la manière dont ils sont métabolisés par les adventices, les produits foliaires de rattrapage sont particulièrement sensibles à l'apparition de résistances. Leur usage répété dans le temps peut conduire à des baisses de sensibilité voire à des échecs de désherbage. Le nicosulfuron, largement utilisé sur maïs a vu son taux de satisfaction de désherbage décroître de plus de 20 % sur les 20 dernières années, en dépit des évolutions de formulations et d'amélioration du matériel de pulvérisation.

Varier les modes d'actions à l'échelle de la parcelle et de la rotation permet de limiter grandement ces risques de résistances. Pour rappel, le nicosulfuron fait partie de la famille chimique des sulfonilurées, tout comme le foramsulfuron (Monsoon, Equip) par exemple. Les risques d'apparition de résistances sont donc proches pour ces molécules, de même que l'usage de sulfonilurées sur d'autres cultures (ex mésosulfuron sur céréales) qui peuvent encore renforcer la pression de sélection. La gestion du désherbage doit donc se faire à l'échelle pluriannuelle et en englobant les leviers agronomiques (labour occasionnel, rotation, désherbage mécanique etc).

Yann Janin, Arvalis-Institut du végétal

+ EN BREF

// RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les bordures de champs s'adaptent

Depuis 2012, les scientifiques de l'Inrae ont étudié la végétation des bordures de champs de 500 parcelles agricoles en France métropolitaine, dont 20 % en agriculture biologique, sur trois types de cultures : grandes cultures, vignes et cultures maraîchères. Il ressort de leurs analyses « qu'en 10 ans la température moyenne a augmenté de 1,2 °C et l'humidité des sols a diminué de 14 % dans ces parcelles », indique l'Institut. Sous l'effet de ce réchauffement, ces bordures qui accueillent des espèces adventices (gaillet gratteron, cirse des champs) et des espèces prairiales (oseille des prés, gesse des prés) se sont adaptées. Les scientifiques ont ainsi observé des changements dans les communautés végétales des bordures de champs « avec un déclin progressif des espèces végétales à stratégie compétitive et rudérale au profit d'espèces à stratégie stress-tolérante », précise l'Inrae. Ces mêmes chercheurs préconisent « des pratiques d'atténuation du changement climatique, telles que les couvertures végétales et l'agroforesterie ou encore la réduction d'usages d'intrants en agriculture, afin de préserver les capacités d'adaptation de cette biodiversité ».

// MAÏS

Production record de grains attendue au Brésil

La Compagnie brésilienne d'approvisionnement (Conab), service détaché du ministère de l'Agriculture local, projette une récolte nationale record de céréales pour la campagne 2024-2025, dans un rapport mensuel publié le 13 mars. Elle attendrait 328,3 Mt, en hausse de 10,3 % par rapport à l'an dernier. La moisson de soja s'annonce particulièrement abondante, à 167,4 Mt, en progression de 13,3 % par rapport à l'an dernier. La vitesse des coupes de soja permet une avancée rapide des semis de la deuxième récolte de maïs, faits à 83,1 %, ajoute la Conab. Les volumes sont attendus à 95,5 Mt, en croissance de 5,1 % par rapport à l'an dernier. Toutes récoltes confondues, les volumes de graines jaunes sont espérés à 122,8 Mt cette année, en hausse de 6,1 % par rapport à 2023-2024. Rappelons que l'Union européenne est importatrice nette de soja et de maïs.

BATMETAL

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

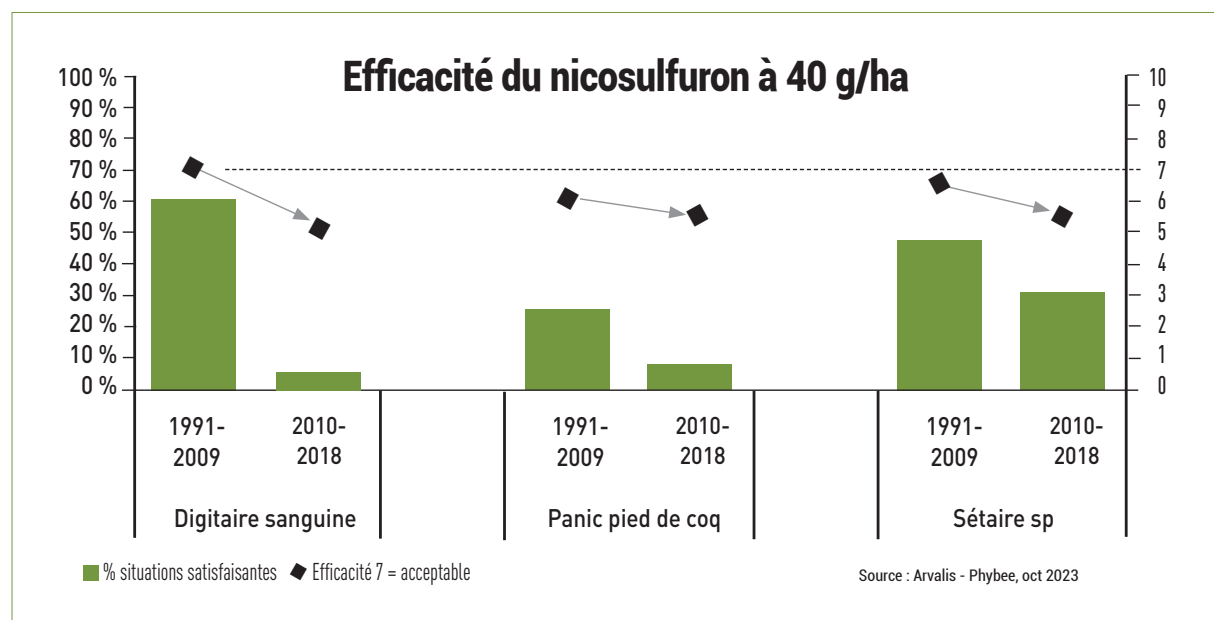
JURA :
VOTRE NOUVEL
INTERLOCUTEUR

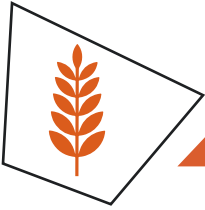
PIERRE-EMILE MALDANT

BÂTIMENTS AGRICOLES, VITICOLES
ET INDUSTRIELS :

CHARPENTE — COUVERTURE
BARDAGE — PHOTOVOLTAÏQUE

21270 Pontailier-sur-Saône — 03 80 31 60 26 — contact@batmetal.fr





FLASHCULTURES | Semaine 13 - Observations du mardi 25 mars 2025

// MESSAGE ÉLABORÉ PAR LES TECHNICIENS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA AGRÉÉE SOUS LE NUMÉRO FC 00551 POUR LE CONSEIL INDÉPENDANT

Patrick Mougeot me dit « La jonquille est là ». Tout de suite je comprends. C'est la jonquille que j'avais mis en photo dans le Flash Culture du 27 mars 2018. Il y a 7 ans ! Il a fallu que j'attende ou plutôt que je patiente 5 jours. 5 jours pendant lesquels j'ai eu peur qu'elle disparaisse. Dès que j'ai commencé ma tournée ce lundi 24 mars 2025, je me suis rendu à Saint-Aubin au lieu dit en Crimée. Je l'ai aperçue, je l'ai retrouvée... 7 ans après moins 2 jours. Le temps est ensoleillé, contrairement à la dernière

fois ou il y avait du brouillard. Inimaginable, incroyable, impensable, inoubliable... c'est toujours aussi beau. Quelle résilience ! Certaines années je suis repassé comme en 2023 parce que je suivais une parcelle à proximité. Mais je ne l'avais jamais revue, à mon grand regret. Et vous, ça ne vous est jamais arrivé de revoir une plante, chardon, barbane,... au même endroit dans une même parcelle ? Bon je sais, vous allez me dire que ça ne vous a pas fait le même effet.



Jonquille du 26/03/18.



Jonquille du 24/03/25.

• COLZA D'HIVER

* **Stade** : Majoritairement E (allongement des pédoncules floraux). Présence dans toutes les parcelles de pieds avec les premières fleurs ouvertes (F1) mais dans des proportions très variables, <1% à Saint-Loup et 40% à Ounans.

* **Ravageurs** : Charançon de la tige du colza : Aucune capture de charançon de la tige du colza.

Charançon de la tige du chou : De 1 à 5 individus selon les cuvettes.

À ce jour, seule la parcelle de Ruffey-sur-Seille présente des légers dégâts de charançon de la tige, parcelle traitée comme TNT. Les comptages se termineront cette semaine, bilan la semaine prochaine.

Méligèthe : Les observations ont été faites dans des conditions moyennement favorables. Les méligèthes sont, pour la plupart, cachés dans les boutons, ou les fleurs quand il y en a. Les colonisations sont toujours supérieures en bordure contrairement à l'intérieur de la parcelle. Le diagnostic doit se faire dans la parcelle et non sur les bordures. Sur les 9 parcelles visitées ce lundi, le nombre moyen de méligèthe par pied varie de moins de 0,5/pied (Saint-Loup, Sermange, Annoire, Authume) à 2/pied (Les Essards, Neuville, Ounans). Et

surtout aucun dégât sur bouton n'a été observé. Il faut absolument jouer la montre compte tenu du beau temps prévu, et n'envisager un traitement insecticide que si la floraison est gênée par les méligèthes. N'oublions pas que tous les colzas seront fleuris en fin de semaine.

Rappels : Dès que les méligèthes commencent à être en nombre sur un colza, il ne faut pas se précipiter pour intervenir et particulièrement si le colza débute sa floraison. Il n'est utile d'intervenir que si les dégâts sur boutons sont significatifs et/ou que les méligèthes empêchent la floraison de se dérouler normalement. Dans ce cas toujours laisser un TNT.

Le seuil de nuisibilité n'est qu'un indicateur et plutôt sécuritaire. La réalisation chaque année de TNT permet de constater que dans la plupart des cas, y compris quand le seuil de nuisibilité est dépassé, il y a un décalage de floraison entre T et NT. Mais au final, on ne voit pas de différence significative sur les siliques et sur les graines.

Insecticides autorisés : Dès les premières fleurs, et sous réserve que le traitement insecticide se justifie, intervenir uniquement avec un produit ayant la mention abeille*. ATTENTION, même si ces

produits ont la mention « abeille » ils doivent être appliqués en dehors de leur présence. La plage horaire, où l'application est autorisée, est très précise : les 2 heures précédant le coucher du soleil, les 3 heures suivant le coucher du soleil. Mavrik Smart/Talita Smart/Klartan Smart et Trebon 30 EC/Uppercut sont reconnus comme les produits les plus efficaces. Tous les autres produits autorisés pendant la floraison sont considérés comme inefficaces ou insuffisants.

• BLÉ D'HIVER

* **Stade** : Ça bouge ! Épi non décollé pour les plus tardifs à 1 nœud pour les plus précoces (voir Tableau 2).

* **Régulateur** : Fin tallage, 4 critères sont à prendre en compte pour estimer le risque verse : la sensibilité variétale, l'excès de nutrition azotée, la densité de végétation et le type de sol. Autant dire tout de suite que le risque verse est faible dès lors que la conduite du blé respecte les préconisations de base, que ce soit pour la densité de semis, la fertilisation azotée (RSH, Dose, Stratégie des apports) ou les variétés avec une note > ou = à 6. Ce sont plus des accidents (erreur de densité de semis) ou des manques d'informations (absence de RSH) qui augmentent le risque verse. Ensuite ce sont les conditions climatiques entre le stade « épi 1 cm » et le stade 2 nœuds qui favoriseront ou pas le risque verse. Chaud et sec + rayonnement important sont défavorables à la verse. Période pluvieuse et faible rayonnement y seront favorables.

Le « chlormequat de chlorure » est le produit le moins cher et d'une bonne efficacité. Sa plage d'utilisation est réduite et la plus précoce, mais antérieure aux conditions climatiques du printemps qui conditionnent pour beaucoup le risque verse. Beaucoup le qualifie d'assurance à pas cher, mais n'est-ce pas encore trop cher si la plupart du temps il ne sert à rien ? Les autres produits ont des plages d'utilisation plutôt plus longues et donc plus souples. Ils sont souvent plus efficaces mais aussi plus chers. Et ils sont pour la plupart utilisés pendant la période climatique qui impacte ou non le risque verse mais pas après (voir Tableau 3).

Il faut savoir aussi que l'application d'un régulateur n'est pas neutre dans un sens comme dans l'autre. En cas de verse, elle sera plutôt synonyme de gain de rendement, mais dans le cas

Construction de bâtiment :
Atelier - Rangement matériel - Stabulation - Séchage en grange - Panneaux photovoltaïques

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
Ets Cannard
100 Route des Courtelets 71470 Montpont-en-Bresse
03 85 72 93 06
constructions-cannard.fr accueil@ets-cannard.fr

Vos contacts :
Sylvain BERLENDIS - 06 77 94 31 41 (Jura Nord)
David FOURNIER - 06 74 30 35 96 (Jura Sud)

**CHARPENTES METALLIQUES * MIXTES AVEC BOIS *
COUVERTURE * BARDAGE * SERRURERIE * ISOLATION**

Tableau 1 : Seuils de nuisibilité du méligèthe (source: Terres Inovia)

État de la culture	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza handicapé, peu vigoureux, conditions peu favorables aux compensations.	1 méligèthe/ plante	2-3 méligèthes/ plante
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif.	3 méligèthes/ plante	6-9 méligèthes/ plante

Tableau 2 : Stade de parcelles de blé du réseau CA 39

	Date semis	Variété	Au 24/03
St Lothain	5/10	Gerry	1 à 3 cm - moyenne 2,25cm
Asnans	6/10	Thermidor	4 à 6cm - 1 nœud
Asnans	9/11	Thermidor	0,9 à 1,4cm - moyenne 1cm
St Aubin	25/10	LG Absalon	1,2 à 2cm - moyenne 1,5cm
St Aubin	25/10	Complice	0,9 à 1,4 - moyenne 1,1cm
Authume	28/10	Junior	Fin tallage - épi 0,5cm

Tableau 4 : Stade des parcelles d'OH du réseau CA39

	Date semis	Variété	24/03
Ounans	5/10	KWS Faro	1,5 à 2cm - moyenne 1,8cm
Saint-Lothain	28/10	KWS Faro	Epi 0,6cm
Saint-Lothain	28/10	LG Zebra	0,6 à 1,2 - moyenne 1,9cm

contraire ce sera souvent une perte de rendement.

Et bien évidemment ne pas oublier celles et ceux qui vendent ou sont intéressés par la paille ou encore conduisent la moissonneuse-batteuse. Il n'est jamais bon d'entendre ou de voir un chauffeur jurer pendant quelques heures et s'arracher les cheveux. Ou de se retrouver quelques mois plus tard avec une facture plus élevée que prévu.

Mais surtout, si vous êtes un « habitué » du régulateur, donc très minoritaire dans notre plaine du Jura, prenez le temps d'aller discuter avec vos voisins qui font souvent à peu près les mêmes choses que vous mais qui ne « régulent » pas ou plus et qui y trouvent leur compte. Et si vous intervenez contre la verse, laissez un TNT. J'ai toujours en mémoire lors des premières formations CERTIPHYTO, ces deux agriculteurs d'une même commune côte à côte dont l'un régulait systématiquement et l'autre pas du tout depuis déjà pas mal d'années. Passé l'effet de surprise, la discussion entre les deux a fait que l'un a copié les bonnes pratiques de l'autre et non l'inverse.

Les variétés les plus sensibles à la verse sont peu cultivées dans notre département. Note de sensibilité à la verse des principales variétés : **Sensibles Note 5** : Complice, SY Admiration, RGT Luxeo **Sensibles Note 5,5** : KWS Sphere, LG Absalon, LG Asterion, LG Abilene, Filon, ...



Assez sensibles Note 6 : Cheygnon, LG Auriga, Macaron, Thermidor, ...

Peu sensibles Note 6,5 : Junior, Celebrity, Gerry, Intensity, Rubisko, KWS Extase, Pondor, ...

Assez résistants Note 7 : Unik, Giambologna, LG Aikido, KWS Constellum, etc.

Assez résistants Note 7,5 : KWS Ultim, ...

* **Dés herbage** : Certains constatent des phytotoxicités notamment avec les « meso-iodo » lorsqu'il y a une zone non traitée dans la parcelle traitée.

• ORGE D'HIVER

* **Stade** : Fin tallage généralement. Le stade « épi 1 cm » est atteint voire dépassé pour les situations les plus précoces, semis avant le 20 octobre ou pour des variétés précoces comme Zebra semées fin octobre (voir Tableau 4).

* **Fertilisation azotée** : Envisager le deuxième apport ou le solde en cas de stratégie en 2 apports si ça n'a pas encore été fait.

* **Maladies du feuillage** : On peut voir des maladies comme de la rouille naine sur 100% des F3 du moment de la KWS Faro à Ounans alors que celle de Saint-Lothain est indemne. Mais il est encore trop tôt pour s'en préoccuper.

Tableau 3 : Produits autorisés sur blé tendre d'hiver jusqu'au stade « épi 1cm » (source: Terres Inovia)

Exemples de spécialités	Stade de l'application	Dose/ha de PC	T°C mini requise	T°C moyenne requise	Éviter de traiter au-dessus de	Dans les 3 jours suivants, T°C moyenne requise
Spécialité à base de chlormequat de chlorure 920gr/ha [C3 SUN, C5 Flex, Barclay...]	Fin tallage à épi 1cm	2 l	- 1	+ 10	+ 20	+ 10
MODDUS/TRIMAXX	Épi 3-4 cm à 2 nœuds	0,4 à 0,5 l	+ 2	+ 10	+ 18	+ 10
PROTEG DC /CISAM	Épi 3-4 cm à 2 nœuds	0,3 à 0,4 l	+ 2	+ 10	+ 18	+ 10
ORFEVRE/FABULIS OD	Épi 3-4 cm à 2 nœuds	0,75 à 1 l	+ 2	+ 8	+ 25	+ 8
MEDAX TOP	1 nœud à 3 nœuds	0,6 à 0,8 l	+ 2	+ 8	+ 25	+ 8
MEDAX MAX	1 nœud à 2 nœuds	0,3 à 0,4	+ 2	+ 8	+ 25	+ 8
TERPAL	1 nœud à apparition dernière feuille	1,5 l	+ 2	+ 12	+ 20	+ 12



DÉCOUVERTE

// SYLVICULTURE

Voyage au cœur de nos forêts

Depuis 2012, les forêts françaises sont célébrées le 21 mars. Mais depuis quelques années, c'est une semaine complète d'animations qui rassemble les citoyens autour de ce bien collectif et précieux. D'autant plus que les forêts sont en danger. La Journée internationale des forêts est l'occasion de rappeler l'importance de ces espaces et de donner des clés pour sa préservation.

« La Journée internationale des forêts, c'est un peu le rendez-vous annuel qui permet de découvrir la richesse des forêts, et surtout l'occasion de sensibiliser à sa préservation », explique Élise Daunay, responsable communication à l'Office national des forêts (ONF) en Auvergne-Rhône-Alpes. La journée a été créée en 2012, instaurée le 21 mars, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies (ONU). L'ONF y participe depuis 2018. « Cette année, l'ONF a organisé environ 200 animations gratuites dans toute la France, du 15 au 23 mars. En réalité, c'est plutôt une semaine de fête », décrit-elle. Une semaine fondamentale pour la santé des forêts françaises, puisqu'elle est l'occasion de faire passer de nombreux messages. « L'idée est de mieux faire comprendre le rôle des forêts françaises, de sensibiliser le public aux bonnes pratiques, et de présenter les travaux de l'ONF en matière de gestion forestière, pour permettre le renouvellement des forêts. » La région Auvergne-Rhône-Alpes a été particulièrement investie, avec plus de quarante animations réparties sur tout le territoire. « Nous n'avons pas

encore tous les départements, mais beaucoup se sont impliqués. Cette année nous avons des animations dans l'Ain, le Cantal, la Drôme, le Puy-de-Dôme, l'Ardèche, l'Isère, l'Allier, la Savoie et la Haute-Savoie. » Il s'agit d'un éventail d'animations : guidées pédestres en forêt aux côtés d'un forestier, de jeux de piste pour faire découvrir la forêt, de conférences, de projections, de balades en calèche... et d'une fresque participative, la « sylvafresque », construite sur le modèle des fresques du climat, accompagnée d'un jeu de cartes pédagogique sur le rôle de la forêt et la gestion forestière pratiquée par l'ONF. Ce sont donc beaucoup d'animations, à la fois ludiques et éducatives, qui sont proposées pendant ces deux semaines.

Les grands défis de la forêt

« En région, nous sommes très touchés par la sécheresse, les dépérissements, les attaques de parasite... Cela a commencé par l'Ain, notamment dans le Bugey, le Pays de Gex, en 2018, à la suite de plusieurs années de sécheresse.



Depuis 2012, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies (ONU), le 21 mars célèbre la Journée internationale des forêts. © ONF

Aujourd'hui, cela s'est étendu aux Alpes, à la Savoie et la Haute-Savoie, et les prévisions n'annoncent pas d'amélioration dans les années à venir. » Une situation délétère, qui invite l'ONF à partager les défis de la forêt et à rappeler ses multiples bienfaits, tout ce pour quoi elles sont indispensables. Aujourd'hui, plus que jamais, les forêts souffrent du réchauffement climatique et des

attaques de scolytes, « ces petits coléoptères qui finissent par faire mourir les arbres ». L'ONF agit donc pour adapter les forêts françaises à ces changements climatiques brutaux, afin de les rendre plus résilientes. « Les paysages changent très rapidement, selon les régions et les départements. Cela interpelle les habitants, notamment lorsque les coupes sanitaires deviennent inévitables », se désole Élise Daunay.

qui a vraiment des effets désastreux. Nous rappelons également qu'il est important de cohabiter correctement en forêt, puisque les espaces forestiers sont source de bien-être pour ses usagers. Les usages sont multiples et pas toujours simples à faire cohabiter. Entre promeneurs, vététistes, chasseurs, cavaliers... tout le monde a sa place, nous rappelons alors comment nous respecter, rester sur les sentiers, respecter la faune et la flore, notamment en période de nidification, ou en ce qui concerne la régulation de la cueillette qui peut abîmer les milieux », conclut la spécialiste.

Charlotte Bayon

// TÉMOIGNAGE

« Le premier message, c'est d'inciter à respecter la forêt »

Guillaume Medkour est technicien forestier pour l'ONF depuis quatre ans à Lente, dans le Vercors (Drôme). Ce professionnel de la forêt a pleinement participé à la Journée internationale de la forêt, en animant des événements ludiques et pédagogiques

« Nous avons de plus en plus de problèmes liés au réchauffement climatique : insectes ravageurs, champignons (chalarose du frêne par exemple), qui se développent en milieu chaud, mais finissent par conquérir les montagnes. Les fortes chaleurs et le manque de pluie causent finalement de nombreux dépérissements d'essences, explique le technicien de l'ONF, Guillaume Medkour. L'ONF fait ainsi son possible pour rendre la forêt plus résiliente. Ce travail passe également par une sensibilisation importante. » Pour cette Journée internationale des forêts, il était notamment présent au bois des Ussiaux, à Romans-sur-Isère, où il a animé un jeu de pistes, en partenariat avec l'association de la Drôme des Collines Forestières : « c'était une enquête pour démasquer l'imposteur parmi huit forestiers. Ce jeu de piste permet de faire découvrir la multitude de métiers

qui existe en forêt, pour se rendre compte qu'il n'y a pas qu'un bûcheron, il existe beaucoup de rôles différents et indispensables ». Pour soutenir la forêt, d'après Guillaume Medkour, il y a énormément de messages à faire passer. « Le premier, c'est d'inciter à la respecter », assure-t-il. Lors de cette Journée internationale des forêts, les jeux proposés permettent

de sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux comportements à adopter en forêt, et peuvent même ouvrir la voie à de nouvelles vocations. « Nous avons entendu des jeunes dire qu'ils aimeraient bien faire un métier de forestier lorsqu'ils seraient plus grands. Ce qui nous fait plaisir, puisque cela signifie qu'ils ont été touchés. »

Charlotte Bayon



Guillaume Medkour, technicien forestier pour l'ONF. © Guillaume Medkour

Une responsabilité collective

« Il est de notre devoir de sensibiliser le grand public au fait que la forêt souffre, d'expliquer pourquoi c'est le cas, et ce qu'il peut mettre en place pour participer à sa préservation, avec un guide des bonnes pratiques », explique-t-elle. « Nous nous appuyons sur une charte du promeneur, consultable sur notre site (onf.fr) et qui rappelle comment préserver le milieu forestier quand on s'y promène. Nous rappelons l'importance de ne pas faire de feu ni fumer en forêt, puisque les incendies sont l'un des grands risques, à cause du changement climatique,



Élise Daunay, responsable communication à l'Office national des forêts (ONF). © ONF



La région Auvergne-Rhône-Alpes a organisé plus de quarante animations réparties sur tout le territoire, à l'occasion de la Journée internationale des forêts. © ONF

MACHINES AGRICOLES ET ÉLEVAGE

COSTE & CASE IH

**VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS
DÈS 20H :**

08 AVRIL

à Poligny

09 AVRIL

à Oye et Pallet

10 AVRIL

à Pierrefontaine les Varans

16 AVRIL

à Dannemarie sur Crête



Présence
de CASE IH



**PRÉSENTATION
DU NOUVEAU FARMALL C,
PUMA AFS, VESTRUM AD8 ET
DE LA PRESSE RB456 HD PRO.**

La soirée se poursuivra
autour d'un **apéritif dinatoire.**